

TRANSPORTS

SAYOUD ANNONCE UN VASTE CHANTIER DE MODERNISATION

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8370 JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs projets à la loupe

Page 24

REVALORISATION DES RETRAITES

UNE RÉFORME TANT ATTENDUE

Les détails de la revalorisation des pensions de retraite, de l'impact du relèvement du SNMG et de l'extension aux pensions d'invalidité suite aux décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les garanties de la pérennité financière ont été abordés, hier, par Hafid Adrar, directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR). PAGE 3



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Condor à l'assaut du marché égyptien

Page 4

PRÉPARATION DE LA CAN 2025

Les Verts passent à la vitesse supérieure

Page 10

LUTTE ANTITERRORISTE

Arrestation de dix éléments de soutien

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TRANSPORTS

Sayoud annonce un vaste chantier de modernisation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé une série de mesures visant à moderniser et renforcer les différents modes de transport en Algérie, lors de son intervention devant l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif au code de la route.


Saïd Sayoud.

S'agissant du transport ferroviaire, le ministre a fait état de l'allocation d'une enveloppe de 180 milliards de dinars destinée à l'acquisition de nouvelles rames de trains pour le transport des voyageurs, afin de pallier l'insuffisance du parc national. Il a précisé que son département a élaboré un cahier des charges spécifique à ce projet en prévision du lancement d'un appel d'offres international, dans l'objectif de réceptionner les nouvelles rames dans les meilleurs délais. Le programme prévoit également l'acquisition de voitures pour le transport de marchandises ainsi que de locomotives de traction, dont certaines à forte capacité, notamment pour le site minier de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf.

Concernant le transport par bus, Saïd Sayoud a assuré que l'Etat accordera « toutes les facilitations nécessaires » aux opérateurs souhaitant acquérir de nouveaux véhicules, affirmant qu'aucun obstacle ne se pose en matière d'importation de camions. Il a rappelé la décision de retirer de la circulation les bus âgés de plus de 30 ans, ainsi qu'une grande partie de ceux dont l'âge varie entre 20 et 30 ans. A ce titre, une opération d'acquisition de 10 000 bus destinés au transport urbain, semi-urbain et rural sera lancée progressivement à partir du mois de janvier prochain, pour s'étaler jusqu'aux mois de mars ou avril.

Dans le domaine du transport aérien, le ministre a annoncé la réception de trois avions gros porteurs avant la fin de l'année en cours, dans le cadre du programme de renouvellement de la flotte d'Air Algérie, qui prévoit l'acquisition de 18 appareils de grande capacité. Ces avions viendront s'ajouter à l'Airbus A330neo de 308 sièges, réceptionné en novembre dernier.

L'ALGÉRIE VA RÉCEPTIONNER 16 ATR À PARTIR DE JUIN

Saïd Sayoud a annoncé que 16 avions de type ATR seront livrés à l'Algérie à partir du mois de juin prochain, afin de renforcer le transport aérien intérieur.

Abordant le dossier du transport via les applications numériques (VTC), Saïd Sayoud a indiqué qu'un projet de loi portant organisation de cette activité est actuellement à l'étude au niveau du secrétariat général du gouvernement. Le texte devrait être examiné par le gouvernement la semaine prochaine, avant son transfert au Parlement. Le ministre a défendu la réglementation de ce mode de transport, estimant qu'il contribue à faciliter la vie des citoyens, qualifiant toute opposition à sa légalisation de « dénuée de sens ».

Sur le plan de la sécurité routière, le ministre a précisé que le permis de conduire à points n'est pas encore prêt mais pourrait être opérationnel d'ici à une année. Il a souligné que le projet de loi sur le code de la route ne vise pas à intimider les citoyens, mais à sanctionner les contrevenants, rappelant que l'objectif principal est la protection des usagers de la route.

Reconnaissant que l'état des routes constitue l'une des causes des accidents de la circulation, au même titre que l'excès de vitesse, M. Sayoud a insisté sur le rôle de la dissuasion, affirmant que la baisse des accidents enregistrée dans plusieurs pays repose sur l'application stricte de la loi.

En outre, le ministre a pointé du doigt la prolifération des ralentisseurs anarchiques, indiquant que plus de 70 % d'entre eux sont réalisés de manière informelle par des citoyens. Il a annoncé avoir instruit les walis pour procéder à leur retrait, y compris ceux installés, « malheureusement », sur l'autoroute. Il a assuré que de nouveaux ralentisseurs seront réalisés ultérieurement, conformément aux normes en vigueur, par les services compétents des travaux publics.

Rim Boukhari

CRÉATION DE ONZE NOUVELLES WILAYAS

Le projet de loi présenté au Conseil de la nation

DEVANT la commission spécialisée du Conseil de la nation, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a défendu hier le projet de loi relative à l'organisation territoriale du pays, annonçant la promotion de onze circonscriptions administratives en wilayas à part entière, et ce dans l'objectif de rapprocher l'Etat du citoyen et d'impulser une dynamique de développement durable et équitable à l'échelle nationale.

Dès le début de son exposé, le ministre a tenu à situer cette initiative dans son contexte politique et institutionnel, affirmant qu'elle s'inscrit « au cœur des réformes profondes engagées par l'Etat, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Devant la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, lors de la présentation du projet de loi portant modification de la loi n° 84-09 du 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays, il a assuré que cette démarche ambitionne de « moderniser l'administration, renforcer la gouvernance locale et consacrer un développement équilibré et inclusif à travers l'ensemble du territoire national ».

Au centre du projet figure la promotion de onze circonscriptions administratives en wilayas de plein exercice. M. Sayoud a souligné que ce choix constitue « une option stratégique mûrement réfléchie », fondée sur « une évaluation objective et rigoureuse de l'expérience des circonscriptions administratives ». Selon lui, cette expérience a démontré « sa capacité à rapprocher l'administration du citoyen, à améliorer la qualité du service public et à accélérer la prise en charge des préoccupations quotidiennes des populations ».

Les circonscriptions concernées par cette promotion sont Aflou, Barika, El-Kantara, Bir El-Ater, El-Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussara et Messaâd, Ksar El-Boukhari, Bou Saâda et El-Bayadh Sidi Cheikh, de sorte que le découpage administratif du pays comprenne désormais 69 wilayas. Le ministre a indiqué qu'avec cette nouvelle configuration, la carte administrative nationale sera portée à soixante-neuf wilayas, regroupant 1 541 communes.

M. Sayoud a également expliqué que cette promotion répond à « un ensemble de critères objectifs et mesurables », citant notamment « le renforcement de la décentralisation et le rapprochement des centres de décision », « la valorisation des potentialités économiques et sociales locales », « l'étendue géographique et la densité démographique », ainsi que « l'amélioration de l'efficacité de la gestion publique et du traitement des dossiers de développement ». Cette réforme, a-t-il poursuivi, s'inscrit pleinement dans « la nouvelle vision de l'Etat en matière d'aménagement du territoire », laquelle vise à « instaurer un équilibre réel entre les régions » et à « réduire durablement les disparités de développement », en particulier dans les zones des Hauts Plateaux et du Sud.

Relevant l'importance de la portée structurelle de la décision, le ministre a affirmé que « la promotion de ces circonscriptions ne se limite pas à un simple réajustement administratif ». Elle traduit, selon ses termes, « une volonté politique claire d'améliorer la qualité des services publics de proximité, de créer des structures administratives intégrées, de mobiliser des ressources humaines qualifiées et de doter les nouvelles wilayas d'outils modernes de planification, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques ».

M. Sayoud a également mis en avant l'impact économique attendu de cette réforme, soulignant qu'elle contribuera à « stimuler la dynamique de développement local » à travers « la valorisation des potentialités de ces régions pour attirer des projets d'investissement structurants, créateurs de richesse et d'emplois durables ». Il a d'ores et déjà annoncé la création de plus de 1 800 postes budgétaires, rien qu'au niveau du ministère de l'Intérieur, et de plus de 560 postes au niveau des autres secteurs. Afin d'accompagner cette transition, le ministre a indiqué que son département a mis en place un plan intégré couvrant les volets organisationnel, humain et financier, destiné à garantir un passage fluide et assurer la continuité du service public sans interruption. Ce dispositif comprend notamment « l'installation des cadres administratifs et des walis délégués, la redistribution des ressources humaines et l'ouverture de nouveaux postes budgétaires, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures administratives, ainsi que le soutien en moyens logistiques et la réalisation de programmes financés par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

En outre, le ministre a précisé que la mise en œuvre de cette réforme nécessite « une révision du cadre juridique régissant le découpage territorial », assortie d'une période transitoire permettant une préparation méthodique et rigoureuse.

L'entrée en fonction effective des nouvelles wilayas est ainsi prévue « à compter du 1er janvier 2027 », dans des conditions qu'il a qualifiées de « pleinement maîtrisées sur les plans organisationnel et opérationnel ». M. Sayoud a conclu sa présentation en soulignant que cette démarche s'inscrit « dans les orientations et instructions du président de la République », fondées sur « une approche équilibrée, responsable et progressive, tenant compte des spécificités de chaque région et plaçant l'intérêt général au-dessus de toute autre considération ». Il a renouvelé son appel au soutien du Conseil de la nation, assurant que le secteur de l'Intérieur « poursuivra son action, en coordination étroite avec l'institution législative et l'ensemble des secteurs concernés, afin de traduire cette réforme stratégique en acquis concrets au service du pays et du citoyen ».

Sihem Bounabi

REVALORISATION DES RETRAITES

Une réforme sociale à plusieurs niveaux

Les détails de la revalorisation des pensions de retraite, de l'impact du relèvement du SNMG et de l'extension aux pensions d'invalidité suite aux décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les garanties de la pérennité financière ont été abordés, hier, par Hafid Adrar, directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR).

M. Adrar a affirmé que la revalorisation des pensions de retraite est « une mesure ciblée, pensée pour soutenir en priorité les pensions les plus modestes ». Il a rappelé qu'elle se décline pour les retraités dont le montant de la pension est égal ou inférieur à 20 000 DA, qui bénéficieront d'une augmentation de 10 %, tandis que ceux percevant une pension supérieure à ce seuil verront leurs revenus revalorisés de 5 %.

Le DG de la CNR a ajouté, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que cette revalorisation s'inscrit avant tout dans le respect de la loi, indiquant que « la revalorisation des pensions de retraite est un droit reconnu par la législation algérienne, notamment par la loi 83-12 relative à la retraite ». L'Etat, à travers la CNR, est ainsi tenu de procéder périodiquement à la réévaluation des pensions et allocations, conformément à un engagement structurel et non circonstanciel

En outre, il a expliqué que la décision du dernier Conseil des ministres repose sur plusieurs critères déterminants : le premier est juridique, le second financier. Il a souligné qu'« il fallait s'assurer que ces augmentations soient compatibles avec les capacités financières de l'Etat, tout en garantissant la pérennité du système national de sécurité sociale, notamment celui des retraites ». Concernant le troisième critère d'ordre économique, il a indiqué : « Le taux d'inflation officiel est estimé à 1,7 %, l'Etat a choisi d'aller bien au-delà, accordant 5 % et 10 %, parce que les pouvoirs publics veillent à l'amélioration réelle du pouvoir d'achat et à la dignité des retraités. »

Sur le plan opérationnel, la CNR se dit pleinement préparée. Elle « est habituée à la mise en œuvre de ce type de décisions périodiques. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises », a déclaré Adrar, se voulant rassurant. Il a précisé que « les retraités concernés percevront leurs droits dans les délais prévus », sans démarches supplémentaires.

Par ailleurs, le responsable a relevé qu'une information souvent passée sous silence mérite d'être largement diffusée. Révélant que « les pensions d'invalidité servies par la CNAS et la CASNOS sont également revalorisées aux mêmes taux que les pensions et allocations de retraite », il a indiqué que les bénéficiaires de ces pensions profiteront donc, eux aussi, des augmentations de 5 % et de 10 %, conformément à la loi. Il a également soutenu que « c'est une mesure de justice sociale qu'il est important de rappeler ».



Soutenir les pensions les plus modestes.

IMPACT DIRECT SUR LES PENSIONS LES PLUS FAIBLES

Au-delà de la revalorisation décidée par le Conseil des ministres, une autre mesure vient renforcer les revenus des retraités les plus vulnérables, avec l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), qui passe de 20 000 à 24 000 DA. Le DG de la CNR a rappelé que « les allocations de retraite sont légalement fixées à 75 % du SNMG ». Ainsi, l'allocation minimale passera de 15 000 à 18 000 DA, soit un gain moyen de 3 000 DA. Quant aux pensions de retraite, leur minimum sera relevé de 20 000 à 24 000 DA, soit un différentiel de 4 000 DA.

L'autre dossier sensible abordé concerne la situation des travailleurs et retraités des entreprises confisquées dans le cadre des affaires de corruption. Le responsable a expliqué que « le décret exécutif 25-312, publié le 1er décembre 2025, prévoit la prise en charge des salariés de l'ensemble des entreprises confisquées par décisions de justice ». Dans une démarche qualifiée d'« inédite », l'Etat assurera le paiement des contributions forfaitaires nécessaires à l'ouverture des droits, dont celui de l'admission à la retraite anticipée pour les personnes éligibles, l'orientation vers l'assurance chômage pour les autres, ou une indemnisation directe par l'Etat.

Par ailleurs, s'agissant des interrogations récurrentes sur la poursuite des cotisations après plus de 32 années de service alors que la personne n'a pas encore atteint l'âge de la retraite, le DG de la CNR a adopté un ton pédagogique.

Il a expliqué que « dans le jargon international, on ne parle pas réellement de retraite mais plutôt d'assurance-vieillesse. Cela signifie que lorsqu'on devient âgé, on ne peut plus travailler. Il existe alors un organisme de sécurité sociale chargé de notre prise en charge, afin de nous garantir un revenu décent. Il ne s'agit donc pas de cotiser pendant 20 ans, 30 ans ou même 40 ans, et de dire qu'après 32 ans, je pars en retraite ». Il a ajouté que « l'âge de la retraite, fixé en Algérie à 60 ans, est relativement bas comparé avec d'autres pays, où il se situe entre 65 à 67 ans ».

Le DG a tenu à rappeler que « lorsqu'on parle de 32 ans, si l'on se place du point de vue du FMI ou de la Banque mondiale, qu'on a eu à recevoir au niveau de la CNR, leur recommandation était de diminuer de manière considérable le taux de la pension de retraite, qui est plafonnée à 80 %, ainsi que le taux de cotisation par année d'activité, qui est de 2,5 % ». Il a précisé que « le FMI et la Banque mondiale avaient recommandé à l'époque un taux de 0,80 %, et si l'on avait appliqué cette mesure, personne n'atteindrait les 50 % ».

M. Adrar a expliqué qu'« une cotisation versée sur quarante années est consommée en moins de trois ans, alors que la durée moyenne de versement d'une pension atteint près de 18 ans », soulignant que « c'est l'Etat qui assure la différence, au nom de la solidarité nationale ». Il a ajouté que « l'objectif est justement de permettre de bénéficier d'un revenu décent et d'une vie décente digne d'un citoyen algérien ». Le directeur général de la CNR a toutefois tenu à relever que les personnes qui ont cotisé plus de 32 ans « doivent savoir qu'il ne s'agit pas d'une cotisation vaine, parce que lorsqu'on cotise, les derniers salaires, généralement, sont les meilleurs. Et quand on procède au calcul de la pension de retraite, on calcule sur la base des cinq dernières années ou des cinq meilleures années ».

M. Adrar a également mis en avant les avancées majeures réalisées en matière de numérisation. Il a indiqué que sans sous-traitance, la CNR a développé des services électroniques destinés aux salariés comme aux retraités, à l'image du compte individuel du salarié (CIS), de l'application E-retraite ou encore de la plate-forme « Taqaoudi », soulignant que ces outils ont déjà permis de raccourcir significativement les délais de liquidation des pensions.

Sihem Bounabi

SERVICES DE LA CNR

Vers une numérisation totale en 2026

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a ordonné l'adoption d'un modèle de gestion numérique moderne au sein de la Caisse nationale des retraites (CNR) et fixé les grandes orientations de la feuille de route 2026, plaçant la transformation digitale au cœur de l'amélioration du service public destiné aux retraités.

Cette décision a été annoncée à l'issue d'une réunion d'évaluation présidée par le ministre, au siège du ministère, dans le cadre des rencontres périodiques consacrées au suivi des organismes placés sous tutelle. La réunion a été dédiée à l'examen des activités de la CNR, à l'évaluation de ses performances et à l'analyse des perspectives d'amélioration de la prise en charge des retraités et des ayants droit.

Lors de cette rencontre, le directeur général de la Caisse nationale des retraites a présenté un bilan détaillé des activités réalisées, mettant en avant les principaux acquis, ainsi que le plan d'action arrêté pour l'année 2026. L'exposé a également permis de passer en revue les défis actuels et les perspectives futures visant à renforcer l'efficacité du service public et à répondre aux attentes croissantes des retraités.

À l'issue de la présentation, le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour améliorer la qualité des services et rehausser le niveau de performance de la caisse. Il a rappelé que la garantie des droits des retraités constitue un droit constitutionnel, qui ne saurait faire l'objet d'aucune négligence ou retard, soulignant que leur prise en charge relève pleinement des principes de l'État social.

M. Saihi a également mis en avant le caractère collectif de la responsabilité en matière d'amélioration des services, estimant que la modernisation de la CNR s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la stabilité sociale et à assurer une couverture sociale efficace et équitable au profit de l'ensemble des citoyens.

Parmi les orientations majeures arrêtées, le ministre a appelé à un recours total à la numérisation afin d'élever le niveau de compétence et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux retraités. Il a exigé la mise en place de mécanismes garantissant le versement des droits dans les délais légaux, tout en renforçant la rigueur et l'efficacité dans le traitement des préoccupations des citoyens, avec une attention particulière accordée aux catégories vulnérables.

La feuille de route prévoit également un investissement accru dans les ressources humaines, à travers des programmes de formation continue destinés à améliorer les performances des agents, ainsi qu'une politique de motivation et de promotion fondée sur la compétence et la formation post-recrutement.

Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de la rationalisation des dépenses et de l'amélioration des méthodes de gestion, sans porter atteinte aux droits des bénéficiaires. Il a appelé à accélérer la transformation numérique, simplifier les procédures administratives et à rompre définitivement avec les modes de gestion traditionnels. Dans cette optique, la CNR est appelée à développer des plateformes numériques intégrées, permettant aux usagers d'accéder à l'ensemble des services à distance. Parmi les mesures phares annoncées figure la mise en ligne du dépôt des demandes de pension de retraite dès le début de l'année 2026, en conformité avec les orientations du président de la République en matière de mise en place d'un gouvernement numérique.

Le ministre du Travail a, enfin, réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à assurer une prise en charge efficace et rapide des préoccupations des citoyens, soulignant que la numérisation constitue aujourd'hui le choix stratégique incontournable pour garantir des services modernes, transparents et performants.

Cette réforme vise, a-t-il conclu, à consacrer la dignité et le confort du retraité, tout en préservant ses droits dans le cadre d'une justice sociale renforcée.

Lynda Louifi

INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Oran fait peau neuve

ROUTES à double voie à Sidi El-Bachir, rénovation du stade Miloud-Hadefi et du stade Chahid Ahmed-Zabana, modernisation de l'école de police de Gdyel et libération des trottoirs dans le centre-ville d'Arzew ; ces projets ont été passés au crible hier par le wali d'Oran, qui a souligné leur rôle stratégique dans la transformation de la ville. L'objectif est de fluidifier la circulation, renforcer les infrastructures sportives et éducatives et revaloriser l'espace urbain, offrant aux habitants un cadre de vie plus sûr, fonctionnel et attractif, tout en préparant la ville à accueillir ses projets structurants pour les années à venir. A Sidi El-Bachir, la route à double voie en cours de construction, qui reliera la quatrième et la cinquième rocade, permettra de désengorger le quartier et de faciliter les déplacements. Le premier tronçon devrait être livré avant la fin de l'année, offrant un gain de mobilité notable aux habitants et aux commerçants de la zone. Parallèlement, le stade Miloud-Hadefi bénéficie d'un entretien saisonnier de sa pelouse, avec la pose et le soin du gazon naturel, afin de garantir une surface de jeu de haute qualité.

Cette opération contribue à préserver les conditions optimales pour les entraînements et les compétitions, tout en valorisant l'infrastructure sportive de la ville. Le stade Chahid Ahmed-Zabana a également été inspecté, où une séance d'entraînement des jeunes footballeurs de l'école de formation du Mouloudia d'Oran était en cours. Les autorités locales ont échangé avec les jeunes joueurs sur l'importance de ces structures pour développer les talents sportifs et former les futurs professionnels, soulignant le rôle clé des infrastructures dans l'accompagnement des générations à venir.

La modernisation de l'école de police de Gdyel, avec une capacité de 1 500 places, constitue un projet stratégique pour renforcer le corps de la Sûreté nationale. Les travaux avancent rapidement grâce à un renforcement des chantiers en main-d'œuvre, afin de respecter les délais et garantir des infrastructures de formation de qualité.

Enfin, dans le centre-ville d'Arzew, les trottoirs de la place l'Esplanade ont été libérés après le démantèlement de 80 tentes installées depuis 2018 pour le commerce informel.

Cette initiative, menée en coordination avec les services de sécurité, vise à améliorer la circulation des piétons et des véhicules, tout en revalorisant l'espace urbain. Les agents municipaux ont également lancé une opération de nettoyage et d'embellissement pour rendre le quartier plus accueillant et fonctionnel.

Brahim Mazi

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Les produits Condor sur le marché égyptien

La marque algérienne Condor a officiellement lancé ses activités sur le marché égyptien, à l'occasion d'un événement organisé au Caire, en marge de la 40e session extraordinaire du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe, marquant une nouvelle étape dans la stratégie algérienne de diversification des exportations hors hydrocarbures.



Condor à l'assaut du marché égyptien.

A cette occasion, le vice-président du conseil d'administration du groupe Condor, Mohamed Salah Daas, a souligné que l'entrée sur le marché égyptien représente l'aboutissement d'une vision stratégique à long terme fondée sur un véritable partenariat et un engagement envers le consommateur égyptien. Le responsable de Condor a également noté que cette étape «s'inscrit dans la stratégie d'expansion régionale et la fourniture de solutions innovantes adaptées au mode de vie moderne». L'événement s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Égypte, Mohamed Sofiane Berrah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, ainsi que de plusieurs personnalités politiques et diplomatiques.

L'événement a été l'occasion de présenter une exposition de produits algériens du groupe Condor, mettant en valeur le niveau technique et technologique de divers appareils électroménagers, notamment des climatiseurs, ainsi que son ambition de signer plusieurs contrats de partenariat et de distribution, qui constituent une base solide pour renforcer la présence du groupe et de ses partenaires sur le marché égyptien. Dans ce sens, Condor a dévoilé une gamme complète de produits conçus selon les standards internationaux les plus exigeants et spécifiquement développés pour répondre aux attentes, aux besoins et aux exigences des consommateurs égyptiens

La participation du président de l'Assemblée populaire nationale et de la délégation parlementaire l'accompagnant à cet événement s'inscrit dans la dynamique d'ouverture économique prônée par l'Algérie, visant à encourager les initiatives de partenariats extérieurs afin de diversifier l'économie nationale et de réduire sa dépendance aux hydrocarbures.

Cette démarche traduit également la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui incite les investisseurs algériens à conquérir les marchés internationaux et à explorer de nouvelles opportunités contribuant au développement durable, en mobilisant l'ensemble des potentialités publiques et privées. Dans la même dynamique, il convient de rappeler qu'en marge de la Foire Intra-africaine IATF-2025, tenue en septembre dernier, le groupe Condor avait signé six contrats d'exportation vers la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, en sus de l'Égypte, ainsi que deux nouveaux marchés : la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. Ces accords renforcent la présence de l'industrie algérienne en Afrique et ouvrent la voie à de nouvelles opportunités commerciales.

Rim Boukhari

FACTURES DE SONELGAZ BEJAIA

Hausse du paiement électronique

DE PLUS en plus de clients de la Sonelgaz s'acquittent de leurs redevances d'énergie électrique et gazière via BaridiMob et le paiement électronique en général à Béjaïa. La direction de distribution de la wilaya de Béjaïa vient en, effet, de rendre public le nombre d'opérations enregistrées à ce propos. En moins de six mois soit, à la fin de novembre dernier, cette direction a enregistré 14 263 opérations de paiement via l'application BaridiMob. Une amélioration notable a été constatée pour ce mode de paiement par rapport au début de son lancement en juillet dernier. «Cela témoigne de la confiance croissante de nos clients et la reconnaissance de l'efficacité de ce mode de paiement», indique la Sonelgaz dans un communiqué de presse. Et d'ajouter : «la société est passée de 1 409 paiement via l'application BaridiMob à 14 263 opérations la fin du mois de novembre», affirmant encourager franchement les clients à recourir à ce procédé de paiement très efficace et rapide.

«Le paiement électronique constitue aujourd'hui une solution simple, rapide, sécurisée et disponible 24h/24 et 7j/7 via les plates-formes officielles, les applications mobiles à l'aides des cartes CIB et Edhahabia», a indiqué Sonelgaz. Pour les auteurs du communiqué, «cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'entreprise à améliorer, en permanence, la qualité de ses services et de soutenir la transition vers les services publics numériques, conformément aux orientations des pouvoirs publics en matière de digitalisation». Elle, invite, par ailleurs, «ses abonnés à adopter massivement ce mode de paiement moderne et pratique garantissant confort, transparence et gain de temps», déplorant, toutefois, les créances «impayées» par ces clients qui freinent les activités de l'entreprise.

Des créances qui demeurent élevées, avec «un seuil dépassant 500 milliards de centimes» précise la même source, appelant, instamment, les clients, toutes catégories confondues, «à adopter le mode de paiement qui leur convient». Les clients peuvent de rendre aux agences commerciales, aux bureaux de poste, ou recourir au paiement électronique et l'application BaridiMob pour s'acquitter de leurs redevances énergétiques dans les délais impartis», soulignent les auteurs du communiqué. Pour la direction de distribution de la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa «le recouvrement des créances permettra de garantir la continuité de la fourniture de ces deux énergies : l'électricité et le gaz et permettra aussi le bon fonctionnement de l'entreprise, notamment la réalisation et la concrétisation des projets initiés dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation en énergie électrique et gazière à travers la wilaya».

N. Bensalem

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Djellaoui fait le point

LE MINISTRE des Travaux publics et des infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, au siège du ministère, une importante réunion consacrée au suivi du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset.

Il s'agit des travaux de la commission chargée de suivre, d'accompagner et d'approuver les documents techniques nécessaires aux opérations de financement externe des projets structurants du secteur, exécutés sous la supervision des services du ministère des Finances, a indiqué le ministère dans un communiqué. La réunion a porté sur l'avancement des procédures pratiques «suivant l'approbation du financement par la Banque africaine de développement pour le projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia», selon la même source.

Lors de cette rencontre, il a également été question du dossier relatif au financement du projet de réalisation de la ligne de chemin de fer Chiffa- Kasr El Boukhari, qui est toujours à l'étude par les services du ministère des Finances et les institutions financières étrangères concernées par le financement de ce projet, est-il ajouté.

S. N.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le deuxième passage lancé le 21 décembre

Le ministère de la Santé a annoncé l'organisation du «deuxième passage des Journées nationales de vaccination (JNV) contre la poliomyélite», qui se déroulera du 21 au 27 décembre à travers l'ensemble du territoire national. Cette nouvelle campagne s'inscrit dans la continuité des efforts visant à consolider les acquis en matière de prévention et à maintenir l'Algérie à l'abri de cette maladie invalidante.

Selon une note officielle émanant de la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé, ce second passage sera conduit selon les mêmes procédures que le précédent, lequel s'est déroulé dans de bonnes conditions et a permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale globale de 95 %.

La campagne vise à vacciner tous les enfants âgés de 2 mois à 5 ans révolus, indépendamment de leur statut vaccinal antérieur. L'objectif affiché est de dépasser à nouveau le seuil de 95 % de couverture, considéré comme essentiel pour interrompre toute circulation du poliovirus. Les autorités sanitaires ont opté pour une stratégie combinant vaccination fixe et mobile, accompagnée du marquage des doigts des enfants vaccinés et de l'enregistrement systématique de l'acte vaccinal sur les registres et les carnets de santé.

Dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et In Salah, une stratégie porte-à-porte sera déployée afin de toucher les populations les plus éloignées et mobiles.

La réussite de cette opération repose sur une mobilisation multisectorielle. Les directeurs de la santé et de la population



Maintenir l'Algérie à l'abri de la polio.

sont appelés à assurer le suivi quotidien de la campagne, mettre en place des comités de pilotage locaux et veiller à l'application rigoureuse des directives du ministère. Un accent particulier est mis sur la communication. La campagne médiatique a débuté dès le 17 décembre, avec la mosquée comme support principal, notamment à travers l'implication des imams lors des prêches du vendredi. Les médias locaux, la radio, les réseaux sociaux, ainsi que les pages officielles, et les influenceurs locaux seront également mis à contribution pour sensibiliser les familles. Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) sont chargés de renforcer les équipes de vaccination, en particulier les équipes mobiles, et de mobiliser tous les moyens matériels et humains nécessaires. Les autorités insistent également sur l'implication de l'administration locale pour la mise à disposition de la logistique roulante. Les professionnels de santé, notamment les pédiatres, médecins généralistes, gynécologues et sages-femmes, sont invités à s'engager activement dans cette opération, tant dans le secteur public que privé.

Sur le plan logistique, l'administration locale est appelée à contribuer à la mobilisation des moyens de transport et au déploiement d'équipes supplémentaires, en particulier dans les wilayas ciblées. Les responsables sanitaires devront également s'assurer de la disponibilité des carnets de santé et des cartes de vaccination, notamment pour les populations migrantes se présentant à la vaccination.

Par ailleurs, les JNV seront mises à profit pour conduire simultanément les activités de vaccination contre la polio et la vaccination de routine, et réorganiser, si nécessaire, les séances de vaccination dans les structures de santé. Compte tenu de l'importance stratégique de cette opération de santé publique, le ministère de la Santé appelle l'ensemble des responsables concernés à veiller personnellement à l'application rigoureuse des mesures édictées et assurer une large diffusion de l'information, afin de garantir le succès de ce deuxième passage des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite.

À travers ce deuxième passage des Journées nationales de vaccination, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la prévention, de la protection de l'enfance et de l'éradication définitive de la poliomyélite.

Lynda Louifi

PROTECTION CIVILE

Échange d'expertises entre Alger et Rome

COMPTE TENU de la recrudescence des risques naturels, l'Algérie et l'Italie intensifient leur coopération. La Protection civile algérienne et son homologue italienne ont procédé, hier, à la signature d'un mémorandum d'entente axé, principalement, sur la formation, l'échange d'expertises et l'anticipation des crises. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Protection civile. Ce mémorandum d'entente a été signé à l'occasion d'une visite officielle de quatre jours qu'effectue, depuis lundi dernier, le directeur général de la Protection civile algérienne, le colonel Boualem Bourelaf, en Italie. Lors de la journée d'hier, il a poursuivi son programme de travail par une visite à l'Institut supérieur italien de lutte contre les incendies.

Il était accompagné de son homologue Eros Mannino, chef du Corps national italien des sapeurs-pompiers, des membres de la délégation conjointe, ainsi que de l'ambassadeur de la République algérienne en Italie, Mohamed Khelifi.

A leur arrivée, la délégation a été accueillie par la directrice de l'Institut et ses principaux responsables. Une présentation technique détaillée a été consacrée aux missions de l'établissement, à ses programmes de formation supérieure et spécialisée, de même qu'à son rôle «pivot» dans le développement des compétences et la promotion de la recherche appliquée dans les domaines de la prévention des risques et de la gestion opérationnelle des situations d'urgence, lit-on dans le communiqué.

Ladite visite a été suivie d'une réunion technique conjointe orientée vers l'évaluation des échanges engagés et la capitalisation des enseignements tirés. «Les travaux ont débouché sur la signature d'un décret conjoint actant la création d'une équipe de travail bilatérale, chargée de garantir le suivi et la mise en œuvre du mémorandum d'entente liant les institutions algérienne et italienne de Protection civile, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Italie», apprend-on dans le même communiqué.

Selon la même source, ledit mémorandum d'entente tend à approfondir le partenariat mutuel et à structurer l'échange d'expertises dans divers domaines stratégiques. Il prévoit, notamment, des actions communes concernant la prévention des risques naturels et technologiques, la réduction de leurs impacts et la gestion des catastrophes, incluant la planification en amont et l'amélioration des capacités de réponse rapide en situation de crise. La formation constitue un volet central de cet accord via le développement de programmes spécialisés au grand bénéfice des cadres et des agents des deux institutions.

Cela comprend l'échange de contenus pédagogiques, l'organisation de stages pratiques et la conduite d'exercices conjoints.

Le texte comporte également un partage d'expertises techniques et opérationnelles s'agissant de la lutte contre les incendies, du sauvetage et des secours, conjointement avec un renforcement de la collaboration en matière de recherche et de développement, plus particulièrement par l'échange d'études et de travaux scientifiques dédiés à la réduction des risques de catastrophes.

Tel qu'indiqué dans le communiqué, le mémorandum consacre, enfin, le principe du soutien mutuel et de l'assistance technique réciproque en cas de catastrophes majeures, dans le respect des capacités disponibles et des cadres législatifs en vigueur dans chacun des deux pays. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du partenariat en protection civile entre l'Algérie et l'Italie, suite à la visite réalisée en juin dernier.

Khalil Aouir



LOISIRS

Oran aura bientôt son village scientifique

UN PROJET structurant prévoit la réalisation d'un village scientifique moderne dans la capitale de l'Ouest, sur les rives de Dhaya Morsli, un lac plus connu sous le nom de Sebkha. Conçu comme un pôle scientifique, éducatif et récréatif, il vise à valoriser ce site naturel sensible à travers des espaces verts, des infrastructures modernes et une architecture emblématique. Présenté hier par le bureau d'études, il a fait l'objet d'instructions par le wali d'Oran pour lever toutes les réserves et permettre le dépôt du cahier des charges auprès de la commission sectorielle. Le village scientifique comprendra trois bâtiments principaux, destinés à accueillir chercheurs et enseignants issus des différentes universités du pays, ainsi que des laboratoires et espaces pédagogiques. Des espaces commerciaux, sportifs et culturels compléteront l'ensemble, offrant une expérience complète mêlant science, loisirs et culture. Mis directement à disposition de l'Université d'Oran, le village offrira aux chercheurs et étudiants un cadre d'apprentissage unique. Les laboratoires et espaces pédagogiques permettront des opportunités de recherche et d'expérimentation, tandis que les installations récréatives et sportives feront du site un pôle attractif pour les familles, les étudiants et les visiteurs, renforçant sa dimension scientifique et éducative.

L'architecture, pensée pour symboliser la ville d'Oran, combine modernité et identité locale et s'intègre harmonieusement dans le cadre naturel, avec des espaces verts et des zones de détente favorisant la promenade et le contact avec la nature. Avant le lancement des travaux, des opérations approfondies de dépollution et d'aménagement du lac seront réalisées afin d'assurer un environnement sain, durable et agréable, propice à la promenade, à l'apprentissage et à la découverte pour les futurs visiteurs. La Sebkha d'Oran, sur laquelle s'implantera le village, constitue un bassin naturel unique, perché à 110 mètres d'altitude et s'étendant sur près de 40 km pour une largeur comprise entre 6 et 13 km, formant une mer intérieure paisible et impressionnante. Encadrée par les massifs du Murdjajo au nord et du Tessala au sud, elle semble protégée par la nature et constitue un cadre idéal pour l'observation et l'étude scientifique. Son fond, légèrement incliné vers l'ouest, de 80 à 82 mètres, révèle un relief discret qui souligne la singularité de ce site elliptique, à la fois majestueux, naturel et véritablement stratégique pour la région. Une fois achevé, le projet constituera non seulement un pôle scientifique et éducatif de référence nationale, mais aussi un nouvel espace de loisirs et de respiration pour les familles oranaises et les visiteurs, tout en contribuant à la valorisation du patrimoine naturel et écologique de la wilaya.

D'Oran, Brahim Mazi

Les incidences économiques et sécuritaires de la baisse des recettes des hydrocarbures sur l'économie algérienne

Par Abderrahmane Mebtoul

Le cours du pétrole et du gaz qui a une incidence cruciale sur l'économie algérienne reste prudent entre d'un côté la poursuite des négociations sur l'Ukraine et de l'autre la crise entre les Etats-Unis et le Venezuela, étant coté le 17 décembre 2025 12hGMT le Brent 60, 31 dollars et le WIT 56, 53 dollars avoir été coté le 16 décembre 2025 sous la barre des 60 dollars à 59,03 dollar et en tenant compte du cours euro/dollar (1,18 dollar un euro) pour le 16/12/2025 50,22 euros le Brent et 47,02 euros le Wit, tandis que le prix du gaz, le mégawatt heure , sur les bourses mondiales varie, en décembre 2025, les marchés européens (PEG) autour de 20- 25 dollars (-30 €/MWh) pour une livraison 2026, avec une tendance baissière vers 19/20 dollars (23-24 €/MWh) entre 2026 2030 grâce à l'essor du GNL, bien que la volatilité reste élevée face aux chocs géopolitiques ou climatiques.

1.- La reconversions en euros est importante pour l(Algérie pour tant pour les importations en provenance de l'Europe (renchérissement) que les exportations libellées en euros (diminution) puisque selon le dernier rapport du ministère de l'Energie pour 2024 quatre pays européens dominent les exportations algériennes d'énergie pour 80% : à savoir l'Italie avec 37 % du total, la France (18 %), l'Espagne (17 %) et la Turquie alors que les exportations totales ont reculé de 3,6% à 93,5 millions de tonnes équivalent pétrole, idem pour le GNL le condensat et les livraisons de gaz par gazoducs vers l'Espagne et l'Italie .En dehors du continent européen, l'Asie représente 11 % des exportations, fortement concurrencé par la Russie l'Iran et le Qatar les trois premiers réservoirs de gaz naturel au niveau mondial, proche de l'Asie le plus grand consommateur , près de 45/50% réservoir mondial de gaz et viennent ensuite l'Amérique 6,6 %, l'Afrique 3,9 %. Cette concentration est source de vulnérabilité surtout avec l'arrivée du pétrole et du GNL américain , l'Europe s'étant engagé à acheter pour 250 milliards de dollars par an sur trois années et sans préjuger d'un accord Ukraine Russie qui permettrait d'augmenter les exportations russes qui avant le conflit représentait plus de 45% de l'approvisionnements de l'Europe. Les flux d'échange vers l'Afrique où la concurrence est acerbe, sont encore marginaux car pour pouvoir exporter il faut des entreprises compétitives en termes de coût et qualité ; Sur un volume global importations et exportations de plus de 9O milliards de dollars en 2O23 , selon le ministère du commerce algérien, le montant total des échanges commerciaux entre l'Algérie et le continent africain s'élevait à environ 4,6 milliards de dollars avec des exportations algériennes vers l'Afrique atteignant 2,7 milliards de dollars et des importations s'élevant à 1,87 milliard de dollars, la Tunisie étant le principal partenaire commercial de l'Algérie.

2.-Cela a des incidences sur les recettes de Sonatrach environ 92% des recettes en devises mais inclus les dérivées comptabilisées pour 67% dans la rubrique hors hydrocarbures donnant 98% .Les recettes Sonatrach ont été de 60 milliards de dollars en 2022, 50 en 2023,environ 45 en 2024, 42/43 en 2025 et en cas ou les prévisions de l'AIE et du FMI se réalisent , en cas de de non attrait massif des IDE et l' accroissement de la production entre 35 /37 milliards de dollars de recettes (devant déduire les coûts et la part des étrangers pour voir le revenu net pour l'Algérie) . Pour le PLF 2026, les recettes devraient atteindre 8 009 milliards de dinars,(61,60 milliards de dollars) 19% du PIB et les dépenses 17 636 milliards de dinars, 42% du PIB (135,66 milliards de dollars) soit une différence recettes/dépenses de déficit de 9627 milliards de dinars soit au cours actuel 74,06 milliards de dollars avec un taux de consommation prévu à 70%, les dépenses budgétaires devraient atteindre 12.345,7 mds DA environ 95 milliards de dollars – en 2026,- en hausse de 5%par rapport à la clôture de 2025, où selon le FI il faudrait pour les los de fiances 2025/2026 un baril supérieur à 140 dollars le baril pour équilibrer le budget. En 2025, selon l'organe du gouvernement l'ONS , l'Algérie a connu un retour au déficit commercial au premier semestre 2025 d'environ 54,5 milliards de dollars , principalement dû à une forte augmentation des importations (hausse en volume et en valeur) contrastant avec une baisse des exportations, notamment d'hydrocarbures, en raison de la chute des prix mondiaux dont les importations sont en hausse de de 28,4 % en volume et 24,8 % en valeur et les exportations en baisse de 1,2 % en volume et 8,5 % en valeur , ce montant sous évalué a été corrigé par la Banque mondiale ce qui a provoqué d'ailleurs la colère du président de la république, selon la presse algérienne, exigeant sur des données fiables de la part du gouvernement. En se référant non pas à la balance commerciale mais à la la balance des paiements qui inclus les services selon le FMI pour le premier semestre 2025, le déficit a été de 10,5 milliards de dollars ce qui donnerait en tendance annuelle 21 milliards de dollars fin 2025. Cela impactera le niveau des réserves de change en nette baisse qui avait été clôturé à 67 milliards de dollars fin 2024 et qui se seraient établies à 47,1 milliards de dollars en octobre 2025, selon les données disponibles sur la plateforme CEIC DATA, ce niveau, en retrait par rapport aux 49,6 milliards de dollars enregistrés en septembre, confirme la tendance baissière. Selon le rapport , Article IV 2025 du FMI qui dresse un tableau sur les perspectives extérieures, de l'Algérie, cette institution prévoit un déficit courant durable, oscillant entre –3 % et –4 % du PIB sur la période 2025-2030 et dans ce scénario , les réserves officielles de change seraient érodées année après année : de 67,8 milliards de dollars en 2024, elles reculeraient à environ 18,6 milliards en 2030 selon la définition incluant les droits de tirage spéciaux, et à 14,4 milliards si l'on exclut ces avoirs en DTS avec une capacité de couverture tomberait à un peu plus de trois mois d'importations en fin de période, contre quatorze mois en 2024. Ce diagnostic rejoint le rapport de la COFACE de 2025 qui classe l'Algérie en catégorie D , risque élevé pour les risques d'impayés qui a un impact à la fois sur l'attrait des IDE mais surtout sur le coût du projet augmentant le coût des assurances supporté par le pays client .



3.-L'Algérie mono exportatrice d'hydrocarbures devra donc être attentive aux fluctuations des cours du pétrole-gaz traditionnel, principale ressource en devises du pays, ce qui aurait pour l'Algérie des incidences économiques , sociales et sécuritaires. C'est que l' économie diversifiée est encore embryonnaire puisque les indicateurs du gouvernement montre que pour 2024, le taux d'intégration des entreprises publiques et privés n'ayant pas foncièrement changé par rapport aux années 2O22.2024, environ 15%, 85% des matières premières et équipements étant importés en devises , dont d'ailleurs les différentes restrictions d'importation ont eu comme impact une sous utilisation des capacités de production et un effet inflationniste. Les exportations hors-hydrocarbures marginales à ne pas confondre avec sa part dans le PIB qui a légèrement augmenté entre 2024/2025 ont atteint 5,81 milliards de dollars en 2022, 4,77 milliards de dollars en 2023., 4,5 en 2024 et la nous avons des données contradictoires : selon l'ONS nous assistons à une baisse un montant de 885 millions de dollars contre la même période de 2023 où le montant était de 982 milliards de dollars, ce qui donnerait un montant en 2025 inférieure à celui de 2024 et les données de la Banque d'Algérie qui note une hausse de 23% enregistrée jusqu'en juillet 2025 tirée par les dérivées d'hydrocarbures dominants et accessoirement par les matériaux de construction et électroménagers avec un objectif de 5 milliards de dollars pour 2025,loin des prévisions énoncées dans les années 2022/2023 où certains experts et le ministre du commerce extérieur qui annonçaient 10 milliards de dollars entre 2025/2026 avec un PIB de 400 milliards de dollars. Toutefois la part des exportations hors hydrocarbures des produits à forte valeur ajouté est négligeable devant tenir compte des dérivés d'hydrocarbures inclus pour 67% et ce niveau n'a pas été contrebalancé les IDE puisque le rapport de la CNUCED note que les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) vers l'Algérie ont atteint 1,43 milliard de dollars en 2024, marquant certes une hausse de 18 %.mais essentiellement concentrés dans les hydrocarbures étant classée, loin de ses importantes potentialités 16 -ème en Afrique .

4.-Par ailleurs, l'économie algérienne bien qu'ayant un endettement extérieur relativement faible moins de 3% du PIB, est marquée par la dominance de la sphère informelle, où selon la Banque d'Algérie fin 2023 les sommes hors circuit bancaire (circulant en dehors des banques) étaient en croissance, atteignant 8 026,19 milliards de dinars (environ 59,89 milliards de dollars) fin 2023, cette masse reste significative, étant augmentation du fait de la faiblesse de la bancarisation, la numérisation n'étant qu'un moyen, dont l'essence est trop de bureaucratie, la monétarisation croissante (planche à billets) avec le déficit budgétaire et l'endettement public brut en croissance entre 2022/2026 et par la croissance de l'endettement public face à un PIB modeste de 268 milliards de dollars (source FMI) loin des données officielles du gouvernement , puisque selon la BM et le FMI , il faut entre 7/8% de taux de croissance par an pour absorber le flux annuel additionnel d'emplois évalué entre 350.000/400.000 qui s'ajoute aux taux de chômage actuel dépassant les 10% , taux irrigué directement et indirectement par la rente des hydrocarbures via la dépense publique. Cette situation a un impact , sur le niveau du taux de croissance , du taux de chômage, du taux d'inflation. Pour ce dernier cas , selon le gouvernement, le taux d'inflation est en baisse mais devant savoir qu'un taux d'inflation se calcule par rapport aux périodes antérieures et pour une analyse objective il faut cumuler les taux pendant 5 années minimum en référence à l'évolution du salaire, que cette baisse est voilé artificiellement par l'important montant des subventions permis grâce aux recettes des hydrocarbures et que cet indice doit être révisé car ne tenant pas compte de la forte hausse des prix hors alimentation qui s'alignent souvent sur le cours du dinar sur le marché parallèle avec un accroissement de 200/300% pour certains produits et influencé par l'écart du dinar sur le marché parallèle , avec le cours officiel de plus de 80% et l'on devra tenir compte de la décision récente de la hausse des salaires pour 2026 qui en cas de non accroissement de la production et de la productivité interne et des restrictions aux importations fonction des réserves en devises, aura un impact inflationniste.

5. En conclusion, il est urgent pour l'Algérie d'approfondir ses réformes structurelles maitrisant les nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle IA ayant des incidences stratégiques , améliorer les libertés économiques et de lutter efficacement contre la corruption loin de mesures conjoncturelles et des règlements de comptes source de paralysie et de méfiance, renvoyant à la gouvernance. Pour le premier facteur renvoyant à la libération de toutes les énergies créatrices, le rapport d'Heritage Foundation , pour l'indice des libertés économiques 2O24 , l'Algérie a eu un score de 47,5, la classant 160e sur 184 pays, sa liberté économique étant jugée «réprimée». Pour le second facteur la lutte contre la corruption qui ne touche pas seulement l'Algérie puisque pour le classement des pays africains les plus exposés au risque de blanchiment d'argent en 2025 l'Algérie dans le classement mondial du risque de blanchiment d'argent publié en 2025 par le Basel Institute on Governance 2025, se classe 15e au niveau mondial parmi les juridictions les plus exposées et 10e au classement africain la plaçant dans la catégorie des pays à risque élevé, un signal négatif pour les acteurs financiers internationaux. Le classement africain met en lumière de forts contrastes, où sur les 48 pays africains évalués, 25 sont classés à risque élevé, 20 à risque moyen et seulement 3 à risque faible.

ANNEXE

Classement mondial du risque de blanchiment d'argent par le Basel Institute on Governance 2025

1-République démocratique du Congo (3e rang mondial) 2-Tchad (4e) 3-Guinée équatoriale (5e) 4- Gabon (8e) 5-Centrafrique (9e) 6-Guinée-Bissau (10e) 7-République du Congo (11e) 8-Djibouti (13e) 9-Niger (14e) 10-Algérie (15e

11-Madagascar (16e) 12-Comores (20e) 13-Kenya (23e) 14-Angola (24e) 15-Eswatini (25e) 16-Togo (27e) 17-Guinée (28e) 18-Cameroun (30e) 19-Sierra Leone (31e) 20-Mozambique (32e) 21-Bénin (33e) 22-Mauritanie (35e) 23-Liberia (36e) 24-Mali (37e) 25-Nigeria (38e) 26-Côte d'Ivoire (41e) 27-Lesotho (42e) 28-Zimbabwe (43e) 29- Sao Tomé-et-Principe (46e)

30-Gambie (52e) 31-Burkina Faso (53e) 32-Ouganda (54e) 33-Rwanda (55e) 34-Ethiopie (57e) 35-Afrique du Sud (64e) 36-Tanzanie (72e) 37-Cap-Vert (77e) 38-Malawi (79e) 39-Sénégal (83e) 40-Zambie (84e) 41-Egypte (87e) 42-Ghana (96e) 43-Maroc (100e) 44-Namibie (116e) 45-Tunisie (119e) 46-Maurice (123e) 47-Seychelles (126e) 48-Botswana (151e)

Classement au niveau international Inintelligence Artificielle IA pour 2025, The Global AI Index (GAII)

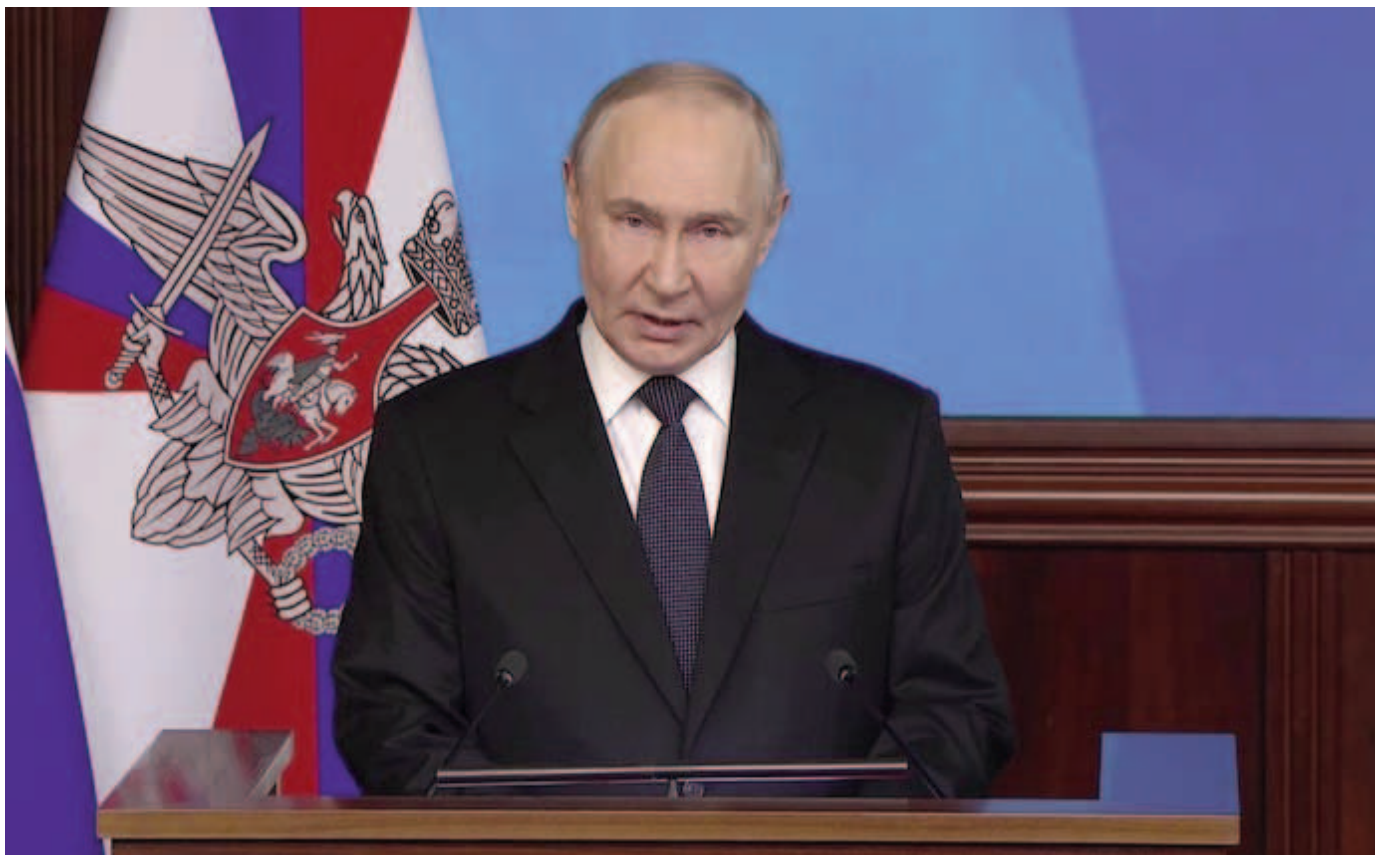
Ce rapport classe 93 pays pour lesquels les données sont disponibles en fonction de leur niveau d'investissement, d'innovation et de mise en œuvre de l'intelligence artificielle. Il s'appuie sur 108 indicateurs couvrant la période 2020-2025 qui proviennent de 23 sources de données différentes, notamment des rapports gouvernementaux, des bases de données publiques réalisées par des organisations internationales, de think tanks et des entreprises privées. Pour l'Afrique, selon un classement publié le 4 décembre 2025 par l'hebdomadaire britannique The Observer. nous avons par ordre de classement et en référence à la position mondiale pour les 15 premiers pays 1-Egypte (47e) -2-Afrique du Sud (54e)- 3-Ghana (61e)- 4-Algérie (65e)- 5-Maroc (68e)- Nigeria (69e)- 7-Maurice (70e)- 8-Kenya (74e)- 9-Sénégal (75e)- 10-Côte d'Ivoire (84e)- 11-Tunisie (85e)- 12-Rwanda (86e)- 13-Bénin (88e)- 14-Zambie (89e) -15-Éthiopie (91e).

ademmebtoul@gmail.com

INITIATIVE STRATÉGIQUE RUSSE, CLIMAT DE PEUR EN EUROPE ET RENFORCEMENT DE L'OTAN

Le message de Poutine à la Défense russe

Devant le collège élargi du ministère de la Défense, Vladimir Poutine a présenté 2025 comme une année charnière pour l'opération militaire spéciale.



Il a évoqué l'initiative stratégique de l'armée russe et le renforcement de ses capacités militaires, avant de rejeter les accusations comme quoi la Russie menacerait l'Europe. Lors de la réunion élargie annuelle du collège du ministère de la Défense, le président russe Vladimir Poutine a dressé un bilan qu'il qualifie de décisif, tant sur le plan militaire que stratégique, estimant que l'année 2025 marque un tournant majeur dans la conduite de l'opération militaire spéciale. D'après lui, les forces armées russes se sont acquises et conservent l'initiative stratégique sur l'ensemble de la ligne de front. Au cours de l'année écoulée, plus de 300 localités ont été libérées. Le chef d'État a souligné que l'armée russe infligeait des pertes importantes à l'adversaire, y compris à des unités d'élite formées dans des centres militaires occidentaux. Cette dynamique, a-t-il précisé, permet à la Russie d'augmenter le rythme de ses opérations offensives sur des axes stratégiquement clés. Parallèlement aux opérations terrestres, Vladimir Poutine a mis en avant le renforcement des capacités navales du pays. En 2025, la flotte russe a été dotée de nouveaux sous-marins ainsi que de 19 navires. Il a également évoqué les essais réussis du missile Bourévestnik, issus des recherches atomiques les plus avancées de la Russie, et du drone sous-marin Poséidon, précisant que ces complexes existent déjà et feront l'objet d'améliorations continues. Le missile balistique hypersonique à moyenne portée Orechnik devrait, quant à lui, être mis en service opérationnel avant la fin de l'année. L'Europe hystérique Sur le plan international, le président russe a fermement rejeté les affirmations selon lesquelles la Russie préparerait une attaque contre l'Europe, qualifiant ces propos de mensongers et d'insensés. Il a décrit une situation géopolitique mondiale toujours plus tendue, voire critique dans certaines régions, tout en accusant les pays de l'OTAN d'intensifier la modernisation et le déploiement de forces offensives, y compris dans l'espace. Selon lui, en Europe, la population est volontairement exposée à un discours alarmiste sur une confrontation inévitable avec la Russie. Vladimir Poutine a également critiqué certains responsables politiques occidentaux qui, selon lui, ont oublié leur devoir de responsabilité, privilégiant des intérêts politiques immédiats au détriment de ceux de leurs peuples. Cette attitude contribuerait, a-t-il affirmé, à une montée artificielle de « l'hystérie » autour d'une prétendue « menace russe », un récit qu'il a de nouveau qualifié de « mensonge » et de « pure absurdité ». Le président a insisté sur le fait que la Russie, même dans les circonstances les plus difficiles, a toujours cherché à résoudre les conflits par des moyens diplomatiques, jusqu'au dernier moment. Il a toutefois estimé que la responsabilité de l'échec de ces tentatives incombe à ceux qui ont choisi de dialoguer avec Moscou en recourant à la pression et à la force. En outre, Vladimir Poutine a réaffirmé que les objectifs de l'opération militaire spéciale seraient atteints et que la question de l'élargissement de la zone tampon de sécurité serait également résolue. « Les objectifs de l'opération militaire spéciale seront certainement atteints. Nous préférerions y parvenir en nous attaquant aux causes profondes du conflit par la voie diplomatique. Si la partie adverse et ses alliés étrangers refusent tout dialogue constructif, la Russie libérera ses territoires historiques par des moyens militaires », a-t-il conclu.

R. I.

ACCUSÉE DE SOUTENIR LES OPÉRATIONS AMÉRICAINES

Le Venezuela rompt ses accords gaziers avec Trinité-et-Tobago

LE GOUVERNEMENT vénézuélien a annoncé l'annulation immédiate de tous les accords gaziers avec Trinité-et-Tobago, accusant l'archipel caribéen d'avoir collaboré avec les États-Unis dans la saisie d'un pétrolier transportant du brut vénézuélien. Caracas dénonce une « piraterie internationale » et une campagne militaire orchestrée par Washington. Le Venezuela a formellement accusé Trinité-et-Tobago d'avoir joué un rôle dans la saisie d'un pétrolier transportant près de deux millions de barils de brut lourd, intercepté le 10 décembre au large des côtes vénézuéliennes par les forces américaines. Caracas qualifie cette opération d'« acte de piraterie » et y voit une grave atteinte au droit international et aux principes de libre navigation. Dans un communiqué daté du 15 décembre, la vice-présidente Delcy Rodríguez, également ministre du Pétrole, a affirmé que le gouvernement trinidadien avait contribué à ce qu'elle décrit comme « le vol du pétrole vénézuélien ». Elle accuse directement la Première ministre Kamla Persad-Bissessar d'avoir transformé l'archipel en « porte-avions de l'empire américain », en autorisant l'installation de radars militaires américains et l'utilisation des aéroports du pays par l'armée des États-Unis. Face à ce que Caracas considère comme une escalade inacceptable, le président Nicolás Maduro a ordonné l'annulation immédiate de tous les contrats énergétiques bilatéraux, notamment les négociations autour du champ gazier de Dragon, situé dans les eaux vénézuéliennes. Ces accords, facilités depuis octobre par une levée partielle des sanctions américaines, étaient présentés comme un projet stratégique entre les deux pays. Une militarisation caribéenne dirigée contre le Venezuela Cette rupture s'inscrit dans un climat régional de plus en plus tendu, marqué par le renforcement de la coopération militaire entre Trinité-et-Tobago et les États-Unis. Depuis plusieurs mois, Washington a déployé une présence militaire accrue dans les Caraïbes, officiellement pour lutter contre le trafic de drogue. Caracas dénonce pour sa part une manœuvre visant à l'éviction du président Maduro et à la prise de contrôle des ressources pétrolières du pays. L'archipel caribéen a accueilli fin octobre le destroyer USS Gravely, et des manœuvres militaires ont été menées du 16 au 21 novembre avec la participation de marines américains. Un radar militaire de haute performance a été installé à la fin du mois sur le nouvel aéroport de Tobago.

Ces installations, selon le Venezuela, servent à traquer les navires transportant du pétrole vénézuélien. Le 10 décembre, Donald Trump, président des États-Unis, a confirmé depuis la Maison Blanche la saisie du navire, présenté comme « le plus grand pétrolier jamais intercepté dans le cadre des sanctions ». La Première ministre Persad-Bissessar a pour sa part balayé les accusations, déclarant ne pas être « perturbée par le communiqué » et suggérant aux autorités de Caracas de « s'adresser directement au président Trump ». Une posture souverainiste face aux sanctions occidentales Dans ce contexte de tension croissante, Caracas réaffirme sa volonté de défendre sa souveraineté énergétique et politique. Le communiqué du gouvernement vénézuélien se termine par un message clair : « Le Venezuela se respecte », insistant sur le refus de toute soumission à des intérêts étrangers. Parallèlement à l'affaire du pétrolier, Caracas a vivement réagi à la décision de l'Union européenne de prolonger d'un an, jusqu'en janvier 2027, les sanctions contre 69 responsables politiques. Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a dénoncé cette décision comme « illégitime » et « contraire au droit international », accusant l'UE d'« insignifiance croissante » sur la scène internationale. Le ministre de l'Intérieur Diosdado Cabello a mis en garde Trinité-et-Tobago contre les conséquences de ses choix, estimant que ces actions « mettent en danger les bonnes relations, mais aussi la sécurité de son propre peuple ». Tandis que les tensions continuent de s'intensifier, le Venezuela affirme qu'il ne tolérera aucune tentative de spoliation ou d'ingérence sur son territoire ou ses ressources.

R. I.

INFRASTRUCTURE SANITAIRE DE TISSEMSILT

Vers la réception de l'hôpital de Lardjem

DANS L'OPTIQUE d'améliorer le secteur de la santé, la réception de l'hôpital de la commune de Lardjem, dans la wilaya de Tissemsilt, est prévue, au cours du premier semestre de l'année prochaine. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Bahaeddine Fatmi, directeur local de la Santé et de la Population (DSP).

Dans ce sens, M. Fatmi a précisé que cet hôpital, d'une capacité de 60 lits, s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que le taux d'avancement des travaux a dépassé les 80 %.

Les procédures administratives relatives à l'équipement de cet établissement de santé en matériels médicaux et équipements nécessaires ont déjà été engagées, a-t-il détaillé.

A sa mise en service, cet hôpital contribuera à l'amélioration des prestations de santé au profit des patients de la région et à l'allègement de la pression sur l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du même programme complémentaire de développement, de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation et l'aménagement de six polycliniques, l'acquisition de 30 ambulances, ainsi que d'une clinique mobile dotée de divers équipements médicaux au profit des populations des zones enclavées, a indiqué la même source.

R. R.

ACCIDENT DE LA ROUTE À EL-MEGHAÏER

Plus de 30 blessés enregistrés à Oum-Tiour

AU MOINS 37 personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de voyageurs, mercredi matin, sur la route nationale RN-3, dans la commune d'Oum-Tiour, dans la wilaya d'El-Meghaier. C'est ce qu'ont rapporté les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit mercredi à 3h10 suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tlemcen-El Oued, sur le territoire de la commune d'Oum-Tiour, a indiqué la source.

Vingt-deux des blessés ont été transférés à l'hôpital d'Oum-Tiour et 15 autres à celui d'El-Meghaïer, a ajouté la même source.

Le wali d'El-Meghaïer, Laaredj Nehila, s'est aussitôt rendu sur les lieux de l'accident pour suivre l'opération d'évacuation des blessés, ainsi qu'à l'établissement public hospitalier, Chahid Said Debbakh, d'El-Meghaïer pour s'enquérir de l'état de santé des blessés et des conditions de leur prise en charge. Le wali a mis l'accent sur la mobilisation de l'encadrement médical et paramédical, ainsi que sur la mobilisation des moyens nécessaires à la bonne prise en charge des blessés, selon un communiqué de la wilaya.

R. R.

SALON DES PROJETS INNOVANTS À MASCARA

Une forte affluence d'étudiants enregistrée

Placée sous le slogan « Les projets des jeunes et les entreprises vers le développement » s'est tenue la première édition du Salon des projets innovants de jeunes, inaugurée, hier, à la Bibliothèque centrale de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara. Cet événement organisé sur deux jours enregistre une forte affluence d'étudiants.



Cette manifestation, organisée à l'initiative du bureau de wilaya de l'Organisation nationale de la solidarité estudiantine (ONSE), en coordination avec la direction de l'Incubateur d'entreprises de l'Université de Mascara, comprend la présentation de dix projets innovants réussis portés par des étudiants en fin de cycle.

Parmi ces réalisations figurent des projets liés à la détection des pannes des panneaux solaires à l'aide de drones, à la numérisation des documents papier, ainsi qu'à la protection des systèmes informatiques par le recours à l'intelligence artificielle (IA).

La première journée de ce Salon de deux jours a enregistré une forte affluence d'étudiants appelés à préparer des mémoires de fin d'études dans le cadre de la décision ministérielle 1275 relative au «projet innovant», notamment ceux inscrits dans les facultés des Sciences exactes, des Sciences et technologies, ainsi que des Sciences de la nature et de la Vie, indique-t-on.

Le président du bureau de wilaya de l'ONSE, Bediar Abderrahmane, a souligné à l'APS que l'objectif principal de la tenue de ce Salon est de permettre aux étudiants porteurs de projets innovants préparant des mémoires de fin d'études dans le cadre de la décision ministérielle 1275, d'échanger expériences et expertises avec des étudiants ayant réussi à créer des projets innovants prometteurs, appelés à devenir de futures startups.

De son côté, le directeur de l'Incubateur d'entreprises de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, Benaoumer Bakhti, a indiqué à l'APS que ce type de Salons permet de faire connaître les projets innovants réussis et d'encourager les étudiants concernés par la préparation de mémoires de fin d'études dans le cadre de la décision ministérielle 1275 : « Un diplôme, une startup/Un diplôme un Brevet » à redoubler d'efforts afin de concrétiser des projets distingués, à même de créer une valeur ajoutée pour le développement économique de la wilaya.

R. R.

JOURNÉE DE FORMATION DES ASSOCIATIONS À BÉCHAR

Près d'une centaine de membres locaux au rendez-vous

DANS le but de renforcer les capacités des associations et des organisations locales, une centaine de membre d'associations et organisations locales activant dans différents secteur, ont pris part, hier, à une journée de formation initiée par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) à la maison de la culture et des arts, Mohamed Kadi, de Bechar.

Le membre de l'ONSC, Sofiane Affane, qui a encadré cette rencontre de formation aux côtés d'experts et universitaires locaux spécialisés dans plusieurs domaines liés au droit, à l'administration, aux médias et à la gestion financière, a expliqué que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités de la wilaya de Bechar, vise à renforcer les capacités des associations et des organisations locales pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle associatif, d'améliorer leurs performances organisationnelles et managériales, ainsi que la promotion de la culture participative-citoyenne et le volontariat.

Soulignant également que cette rencontre permet également d'introduire auprès des participants la plateforme numérique de l'ONSC et son fonctionnement, de leur faire connaitre les mécanisme de soutien financier et la gestion administrative des associations, en plus de leur rôle face à la désinformation et le renforcement de la coordination entre le mouvement associatif et les autorités locales.

Selon le même responsable, cette rencontre vise également à mettre en exergue le rôle du mouvement associatif en matière de prévention et de lutte contre le fléau de la drogue et le renforcement des connaissances des responsables des associations dans les domaines concernant la gestion administrative et financière modernes des associations et les moyens de création et de mise en œuvre des projets associatifs.

Des ateliers de formation dédiés aux rôles des citoyens dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique, ainsi que dans la lutte contre le fléau de la drogue, la gestion administrative et financière des associations, des projets associatifs et les mécanismes de financement, ont été organisés, à cette occasion, par les participants.

Plusieurs participants à cette rencontre d'une journée ont souligné son importance et l'apport des divers domaines débattus dans la contribution de ces associations au développement socio-économique du pays.

R. R.

PANORAMA DU CINÉMA, PRIX MALEK HADDAD ...

La relance culturelle entre en action à Constantine

Quelques jours après sa tournée constantinoise, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a enclenché la phase concrète de mise en œuvre des engagements pris lors de sa visite. Réunie lundi au siège du ministère avec les cadres centraux et déconcentrés du secteur, la cheffe du département culturel a donné des instructions pour traduire, sans délai, les conclusions de cette tournée en décisions opérationnelles.

Repositionner Constantine comme un pôle culturel structurant, à la hauteur de son histoire et de son capital symbolique, semble être le leitmotiv du ministère. Parmi les mesures phares figure la relance de plusieurs festivals nationaux et internationaux, à commencer par le retour du mythique « Panorama du cinéma », rendez-vous pionnier du 7e art en Algérie, appelé à retrouver sa place dans le calendrier culturel national. Un soutien renforcé sera également accordé aux clubs et associations de cinéma amateur, afin de stimuler la création et la formation cinématographiques.

Le plan d'action prévoit également le lancement des préparatifs du centenaire de l'écrivain Malek Haddad, événement qui sera marqué par la création d'un prix littéraire international portant son nom, en coordination avec l'écrivaine Ahlam Mosteghanemi, dans une volonté affirmée de consacrer Constantine comme terre de littérature.

Sur le volet des infrastructures, la ministre a instruit la réorganisation et la valorisation des musées, salles de spectacles et espaces culturels afin d'en garantir une exploitation optimale.



L'avant-première du film historique « Ahmed Bey » sera ainsi programmée dans la grande salle qui porte son nom, au Zénith de Constantine.

LA CULTURE, LEVIER DES PÔLES COMMERCIAUX

Par ailleurs, et dans une démarche visant à repenser le rôle des grands pôles commerciaux dans la dynamique urbaine, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a plaidé lors de sa visité effectuée dans la cité des Ponts, pour l'encouragement d'un partenariat entre secteur économique et culturel.

Au cours de sa tournée, la ministre a fait une halte au niveau d'un centre commercial situé ente Constantine et Ain Smara, s'inscrivant dans une vision stratégique qui tend à intégrer la culture comme levier structurant du développement économique et social. La ministre a insisté sur la nécessité d'inscrire l'activité culturelle au cœur des projets commerciaux de grande envergure, appelant les investisseurs à dépasser la logique strictement marchande.

Pour Mme Bendouda, l'intégration de salles de cinéma, d'espaces scéniques et d'équipements culturels constitue un facteur déterminant de réussite et de pérennité pour ce type de complexes.

Elle a souligné que ces aménagements permettent non seulement d'accroître l'attractivité économique des centres commerciaux, en prolongeant la durée de fréquentation et en diversifiant les publics, mais aussi de renforcer leur fonction sociale en les transformant en lieux de rencontre, de création et de partage. Une orientation qui, selon elle, participe également au soutien de l'économie créative nationale en offrant aux artistes et aux professionnels de la culture des espaces de diffusion visibles et accessibles.

Citant les expériences réussies d'Alger et d'Oran, la ministre a affirmé que cette approche a déjà fait ses preuves, contribuant à rapprocher la culture du citoyen et à insuffler une véritable âme aux espaces commerciaux.

A. B.

TAMANRASSET

Coup d'envoi du Festival culturel international de la musique du Sud

LA PREMIÈRE édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, et a donné lieu à une soirée artistique à la Maison de la culture de la capitale de l›Ahaggar. Selon le commissaire du festival, Abdelhamid Bouhala, le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité national à travers l'animation des activités touristiques. Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants, sous la supervision de cadres d'instituts d'arts spécialisés, a-t-il ajouté. Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut être aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays, a souligné M. Bouhala. La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes, et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, selon les organisateurs.

R. C.



BLIDA

Le Festival local de la musique et de la chanson Âroubi à partir du 26 décembre

BLIDA abritera, à partir du 26 décembre courant, la 8 e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson âroubi, un genre très répandu dans les wilayas du Centre.

L'évènement prévu au théâtre Mohamed-Touri s'étalera jusqu'au 30 décembre.

Cette édition rendra hommage au chanteur Mohamed Toubal, et la soirée d'ouverture réunira plusieurs associations spécialisées dans ce genre musical, dont El-Widadia de Blida et Dar El-Ghernata de Koléa (Tipasa), ainsi que la chanteuse Manel Gharbi.

D'autres associations issues des wilayas d'Alger, de Blida, ainsi que des villes de Miliana (Ain Defla) et Cherchell (Tipasa) se produiront quotidiennement à partir de 18h00. Le programme prévoit également un concours du meilleur interprète et instrumentiste de la musique Aroubi, avec seize candidats âgés de 16 à 45 ans, selon la même source.

Outre la cérémonie de clôture programmée le 30 décembre à Blida, une seconde clôture aura lieu le 31 décembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Ce festival vise à préserver ce style musical fortement apprécié dans les régions du Centre du pays, et réputé pour la légèreté de son rythme et ses textes de poésie populaire.

R. C.

CAN-2025 : Les Verts passent à la vitesse supérieure

La sélection algérienne de football a poursuivi, mardi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sa préparation en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, Les Verts ont intensifié leur préparation à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations 2025.

Au centre de Sidi Moussa, le staff technique hausse le rythme afin d'optimiser la condition physique du groupe avant le départ pour le Maroc. a indiqué la Fédération algérienne (FAF), sur son site officiel. Programmée à 17h00, la séance d'entraînement de l'après-midi, d'une durée d'une heure, a été principalement consacrée au travail tactique. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, en a profité pour transmettre ses consignes et orientations aux joueurs, en mettant l'accent sur les aspects collectifs, souligne la FAF. Plus tôt dans la journée, le staff technique avait mis en place un programme d'entraînements individualisés, axé essentiellement sur le travail physique. Sous la conduite du préparateur physique, Paolo Rongoni, certains joueurs ont travaillé en salle, tandis que d'autres ont effectué des exercices spécifiques sur le terrain, conformément au programme établi.

Par ailleurs, le défenseur Samir Chergui a suivi un programme d'entraînement spécifique. La préparation des Verts se poursuivra ce mercredi avec une nouvelle séance d'entraînement programmée dans l'après-midi à partir de 17h00, laquelle sera précédée par une zone mixte au profit des médias

La délégation algérienne s'envolera vendredi prochain pour le Maroc à bord d'un vol spécial, afin de poursuivre sa préparation, avant son entrée en lice le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00). Outre le Soudan, les «Verts», qui ont hérité du groupe E, affronteront également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale.

Mandi et Mahrez, en quête de revanche

De l'effectif qui va représenter l'Algérie à la CAN 2025, Aïssa Mandi et Riyad Mahrez seront certainement les plus motivés pour faire un grand tournoi. Sacrée en 2019 en Égypte, notre Equipe nationale n'a connu après que des désillusions. Sortie au premier tour au Cameroun (2022), puis en Côte d'Ivoire (2024). D'après Vladimir Petkovic, tous les joueurs sont hypermotivés pour faire un bon tournoi au Maroc, et effacer le mauvais souvenir des deux dernières participations. Pris pour boucs émissaires après ces échecs, Aïssa Mandi et Riyad Mahrez ont subi des critiques acerbes, notamment la dernière fois en Côte d'Ivoire. Par rapport à leurs autres coéquipiers, ils souhaitent ardemment prendre une revanche sur le sort, rapporte-t-on dans le proche entourage de la sélection nationale. Au crépuscule de leur carrière internationale, ils sont conscients qu'un troisième échec consécutif n'est plus toléré. Leur objectif principal est bien entendu de finir en beauté leur riche aventure avec l'EN, tout en précisant que Mandi (34 ans) n'a fait aucune annonce à propos de son avenir en équipe nationale, à l'opposé de Mahrez qui a déclaré il y a plusieurs semaines qu'il prendra sa retraite internationale après la Coupe du monde 2026.

VAN BASTEN TACLE HADJ MOUSSA

Anis Hadj Moussa semble payer le prix de la régression des résultats de son équipe, Feyenoord. De par sa valeur et son statut au club, l'international algérien est devenu la cible des critiques des médias et consultants néerlandais, son style de jeu jugé trop individualiste faisant débat.La légende du football néerlandais et icône de l'AC Milan, Marco Van Basten, n'a pas mâché ses mots en analysant la récente prestation d'Hadj Moussa lors du choc face à l'Ajax Amsterdam : «Si j'étais attaquant et qu'il jouait sur l'aile, et qu'il me laissait courir vers le premier poteau trois ou quatre fois sans jamais me servir, il aurait eu un sérieux problème avec moi.», a-t-il déclaré. Van Basten a ensuite élargi son analyse en pointant le manque de discipline tactique de l'attaquant algérien : «Tu ne peux pas continuer à jouer ton propre football; il en abuse.» Il a également insisté sur l'importance de l'effort défensif: «Les joueurs doivent commencer à exiger les uns des autres de faire les efforts défensifs.»Ces critiques ont trouvé un écho chez Khalid Boulahrouz, ancien défenseur international néerlandais, qui a lui aussi chargé Hadj Moussa : «J'ai beaucoup de critiques à adresser à Hadj Moussa. Sa progression attendue n'est pas au rendez-vous. Je pense que sa saison actuelle est très décevante par rapport à la saison dernière.» Boulahrouz a également souligné l'irrégularité chronique du joueur : «Il joue tout ou rien. C'est une qualité, mais quand c'est souvent rien plutôt que tout, cela devient un problème.»

RETOUR DE LA CAN EN ÉTÉ DÈS 2027 !

La Confédération africaine de football (CAF) vient de changer le calendrier de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2027) de l'hiver à l'été. C'est ce que confirment des sources de la plateforme WinWin, précisant qu'à partir de l'édition 2027, le tournoi se déroulera en juin et juillet, et non plus en hiver. Ainsi, l'édition 2027 sera coorganisée par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, en juin et juillet 2027, suite à l'exception accordée par la FIFA pour l'édition marocaine à venir, prévue en décembre et janvier. Des sources de la plateforme WinWin ont confirmé que cette date est officiellement stipulée dans le règlement de la CAF et que toute modification ultérieure ne pourra être décidée que par le Comité exécutif de l'instance continentale. Le format du tournoi est de 24 équipes participantes, avec la qualification automatique pour le pays hôte. Le système à élimination directe sera appliqué à partir des huitièmes de finale. Décision après prolongation, puis tirs au but, et des sanctions sévères seront appliquées en cas d'abandon, avec une disqualification immédiate et une amende pouvant aller jusqu'à 300 000 dollars. De plus, il y aurait également une interdiction de participer aux deux prochaines éditions, avec la perte des frais d'inscription (sauf cas de force majeure).



CDM 2026 : BONNE NOUVELLE POUR LES SUPPORTERS ALGÉRIENS !

À l'approche de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, une annonce de taille vient raviver l'enthousiasme des supporters à travers le monde. L'instance mondiale du football a officialisé la création d'une nouvelle catégorie de billets baptisée « Tribune Basique pour les supporters ». Au lieu des prix actuels qui sont en moyenne de 300 à 400 $ pour les matchs de groupe, le tarifs de ces tickets crées pour les supporters des équipes qualifiées est au prix unique de 60 dollars américains. Cette initiative concernera l'ensemble des 104 matches de la compétition et vise avant tout à permettre au plus grand nombre d'accompagner son équipe tout au long du tournoi. Dans un contexte où la demande est déjà exceptionnelle — plus de 20 millions de requêtes de billets ont été enregistrées dans le cadre de la procédure de sélection aléatoire en cours — la FIFA cherche clairement à répondre aux attentes des supporters les plus fidèles, souvent freinés par des tarifs jugés trop élevés lors des précédentes éditions. Cette nouvelle catégorie se veut ainsi plus accessible, tout en garantissant une place en tribune pour vivre l'événement au cœur des stades nord-américains.

Pour les supporters algériens, cette mesure représente une véritable bouffée d'oxygène. Qualifiée pour le Mondial 2026, l'Algérie s'apprête à disputer la cinquième Coupe du monde de son histoire, après 1982, 1986, 2010 et 2014.

Les Fennecs, qui feront leur retour sur la scène mondiale après une absence lors de l'édition 2022, savent déjà que le défi sera de taille face à des adversaires prestigieux, à commencer par l'Argentine, tenante du titre, mais aussi l'Autriche et la Jordanie dans leur groupe.



LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

Le leader en conquérant à Ouargla, affiche indécise à Sétif

Le MC Alger tentera de préserver sa série d'invincibilité et conserver son fauteuil de leader, en affrontant en déplacement le MB Rouissat, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie s'opposeront dans une affiche indécise et ouverte à tous les pronostics, à l'occasion de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi, vendredi et samedi.

Solide leader avec 25 points en seulement 9 matchs disputés, le MC Alger compte confirmer son statut de principal prétendant à un troisième titre de rang. Les «Vert et Rouge», qui disposent encore de trois matchs en retard, effectueront un déplacement délicat chez le MB Rouissat (11e, 13 pts), qui reste sur une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Une victoire permettrait au «Doyen» de conforter sa première place, et surtout se rapprocher du titre honorifique de champion d'hiver. En revanche, une autre mauvaise manœuvre du MBR pourrait le mettre en position de relégable. Derrière, la concurrence reste vive. L'Olympique Akbou et le MC Oran, qui comptent 21 points chacun, se partagent la deuxième place. L'O. Akbou sera confronté à un sérieux test en déplacement face au CR Belouizdad (10e, 14 pts), alors que le MCO, qui reste sur une élimination en 1/32e de finale de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'ES Mostaganem (1-2), tentera de se racheter à Chlef face à l'ASO (14e, 10 pts), dans un derby de l'Ouest indécis.Les Chélifiens, deuxièmes relégables, devront impérativement l'emporter pour espérer quitter la zone rouge.



L'USMA VISE LE PODIUM

Au pied du podium, l'USM Alger (4e, 18 pts) aura à cœur de préserver sa bonne dynamique, lors de la réception de l'ES Ben Aknoun (6e, 16 pts). Les Algérois, auteurs d'une belle série de dix matchs sans défaite, partiront favoris face au promu, dirigé sur le banc par un ex-usmiste, Mounir Zeghdoud, qui connait assez bien la formation de Soustara. Une rencontre importante pour les coéquipiers du capitaine Redouani, qui ambitionnent de recoller au trio de tête, face à une formation de Ben Aknoun en constante progression depuis le début de saison. Affiche toujours très attendue du championnat, le choc entre l'ES Sétif (13e, 12 pts) et la JS Kabylie (8e, 15 pts) revient ce week-end, mettant aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. Si l'Entente, sur une courbe ascendante depuis l'arrivée du technicien serbe Milutin Sredojevic dit «Micho», tenteront de se relancer devant leur public, les «Canaris», en perte de vitesse avec deux revers de rang, dont l'élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, chercheront de leur côté de se rapprocher du Top 5. L'USM Khenchela (5e, 17 pts) se déplacera chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (16, 3 pts). Pour les locaux, dos au mur, chaque match est désormais crucial dans l'optique du maintien.

Le CS Constantine (9e, 15 pts) accueillera le Paradou AC (12e, 13 pts), dans un duel direct entre deux formations aux ambitions opposées mais proches au classement. Les Constantinois sont d'ores et déjà avertis : le PAC reste sur six succès de suite, dont deux en «Dame Coupe». Enfin, JS Saoura (7e, 16 pts) recevra l'une des équipes relégables : l'ES Mostaganem (15e, 9 pts). Les gars de Béchar, qui n'ont plus gagné en championnat depuis cinq journées, aspirent à renouer avec la victoire pour rester en embuscade, alors que l'ESM joue gros dans sa bataille pour la survie parmi l'élite. Sur le plan des statistiques, l'Espérance s'est montrée fébrile en dehors de ses bases, puisqu'elle n'a réussi à grignoter qu'un seul point en 6 matchs.

Jeudi 18 décembre 2025 :
ASO Chlef - MC Oran 17h00
MB Rouissat - MC Alger 17h00
USM Alger - ES Ben Aknoun 20h00
Vendredi 19 décembre 2025 :
MC El-Bayadh - USM Khenchela 14h30
CS Constantine - Paradou AC 17h00
ES Sétif - JS Kabylie 18h00
Samedi 20 décembre 2025 :
JS Saoura - ES Mostaganem 15h00
CR Belouizdad - Olympique Akbou 18h00

LIGUE 2 AMATEUR (13e JOURNÉE)

Duels décisifs en haut du tableau et pression maximale en bas

LA 13E JOURNÉE du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi, samedi et dimanche, s'annonce palpitante aussi bien dans le haut du classement que dans la lutte pour le maintien, avec des affiches à fort enjeu dans les deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest.

GROUPE CENTRE-OUEST : LE LEADER JS EL BIAR FACE À UN TEST DÉLICAT À TLEMCEN

Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar, leader du classement avec 26 points, tentera de poursuivre sa dynamique positive, mais sera confrontée à une mission compliquée en déplacement chez le Widad de Tlemcen. Les locaux viseront, de leur côté, la conservation des trois points afin de se rapprocher du milieu de tableau, eux qui occupent la 9e place avec 18 points. Le dauphin, le CR Témouchent (25 pts), misera sur un résultat positif lors de son déplacement chez le RC Arbâa, formation du bas du classement, afin de maintenir la pression sur le leader. Une tâche toutefois loin d'être aisée face à un adversaire en quête de rachat, occupant la dernière place avec seulement cinq points. Le stade Mohamed-Mouaz de Koléa sera le théâtre du sommet de cette journée entre l'ES Koléa (6e, 20 pts) et l'USM El Harrach (3e, 24 pts). Une confrontation aux enjeux importants pour les deux équipes, notamment pour les «Jaune et Noir», portés par leur qualification en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et désireux de consolider leur place dans le peloton de tête, en attendant un éventuel faux pas du leader et de son poursuivant. Les locaux ambitionnent, quant à eux, de progresser au classement. De son côté, le RC Kouba (4e, 22 pts), en quête de rachat après avoir quitté le podium, sera soumis à un nouveau test hors de ses bases face à la JS Texraine (14e, 7 pts), en lutte pour sortir de la zone de danger. Dans le bas du tableau, l'US Béchar Djedid effectuera un déplacement très difficile à Alger pour affronter le NA Hussein Dey (5e, 21 pts), un club aspirant à rester au contact du trio de tête. Les rencontres de ce groupe s'achèveront dimanche avec le duel entre l'ASM Oran et le WA Mostaganem, un match équilibré entre deux équipes voisines au classement, chacune visant une victoire pour renforcer sa position au milieu du tableau.



GROUPE CENTRE-EST :
L'US BISKRA EN MISSION «ABORDABLE» À CHELGHOUM LAÏD

Solide leader avec 30 points, l'US Biskra poursuivra sa marche en avant lors de son déplacement chez le HB Chelghoum Laïd, lanterne rouge (5 pts), dans un match a priori déséquilibré, mais qui peut constituer un danger pour les Biskris désormais attendus à chaque sortie. Dauphin avec 24 unités, le CA Batna sera en déplacement périlleux à Bordj Menaïel pour affronter la JSBM (12 pts), lors d'un match à huis clos, avec l'obligation de confirmer afin de rester au contact du leader. Cette 13e journée sera également marquée par des affiches de haut niveau, dont celle opposant l'US Chaouia, troisième avec 22 points, au MO Constantine (10e, 15 pts), récemment éliminée de la Coupe d'Algérie par l'USM Alger (0-3). Une rencontre importante pour les deux formations : les locaux souhaiteraient rester dans le sillage des poursuivants, tandis que le MOC cherche plutôt à améliorer sa situation et s'éloigner de la zone de danger.

Le choc entre l'USM Annaba (7e, 19 pts) et la JSD Jijel (5e, 20 pts) retiendra également l'attention, au regard du prestige historique des deux clubs et de leur ambition commune de rester proches du peloton de tête pour disputer les places md'honneur

En bas de tableau, la pression sera forte sur le MSP Batna et l'IB Khemis El Khechna (8 pts chacun), qui se livreront une bataille directe pour la survie contre le CR Béni Thour (16 pt) et le NC Magra (16 pts).Le match entre le MSP Batna et le CR Beni Thour revêt une importance capitale dans la lutte pour le maintien, notamment pour la formation locale appelée à quitter la zone rouge avant qu'il ne soit trop tard.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

WILAYA DE JIJEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Numéro d'Identification Fiscale: 4080 150000 18098

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction des travaux publics de la WILAYA de JIJEL pour:

Etude de dédoublement de la RN 43 entre Ziama Mansouria au PK 11+500

et El Aouana au PK 40+00 sur 28.5Km

Les Bureaux d'études qualifiés dans le domaine des travaux publics qui confirment et prouvent qu'ils possèdent les capacités et les ressources nécessaires à la bonne exécution du marché. Pour cette raison, toutes les offres soumises doivent être accompagnées des éléments suivants :

- L'agrément du BET délivrée par le Ministère des Travaux Public pour les bureaux d'études privées, valable à la date d'ouverture des plis (récépissé de dépôt non valable), ou un décrit de création pour les bureaux d'études publiques comportant au minimum les codes suivants : 102, 103, 201, 207, 217, 219, 401, 404, 406, 408, 409, 410, 601, 602, 606, 607, 609.
 (Les bureaux d'études publics et laboratoires publics **ne sont pas tenus de présenter l'attestation d'agrément** et sont **dispensés des codes susmentionnés**.)
- Chaque soumissionnaire devra présenter au minimum deux (02) attestations de bonne exécution conforme au projet auquel il souhaite participer, d'un montant égal ou supérieur à 15 000 000,00 DA pour chaque attestation relatif à :
 - Etude de dédoublement d'une route nationale.
- La somme des chiffres d'affaires du bureau d'étude au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) doit être supérieure ou égal à 30 000 000,00 DA paraphé par les services des impôts.
- La participation à des rassemblements n'est pas autorisée.

Remarque importante : Le délai de l'étude n'excède pas **neuf (09) Mois**, et tout candidat soumettant une proposition plus longue aura la note (00), et s'il sera attributaire du marché la durée verra automatiquement réduite à neuf mois

Elle peut retirer le cahier des charges au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Jijel, situé dans la nouvelle cité administrative - entrée Est de la ville de Jijel.

Le dossier d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales contient des documents suivants:

I- **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- La Déclaration de candidature à remplir, signer et parapher suivant le modèle.
- La déclaration de probité à remplir, signer et parapher suivant le modèle.
- Un agrément du BET délivrée par le Ministère des Travaux Public pour les bureaux d'études privées, valable à la date d'ouverture des plis (récépissé de dépôt non valable), ou un décrit de création pour les bureaux d'études publiques.

II- **OFFRE TECHNIQUE :**

- La déclaration de souscription à remplir, signer et parapher suivant le modèle.
- Le Cahier de Prescriptives Spéciales (CPS) doit être signé, toutes les pages doivent être paraphés, et d'écrire à la main « lues et acceptées » sur la dernière page.

III- **OFFRE FINANCIERE :**

- Lettre de soumission à remplir, signer et parapher suivant le modèle.
- Le bordereau des prix unitaires remplis, signe et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté.

Le retrait du cahier des charges à partir de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou la presse électronique.

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** a partir de la date de la première parution de l'avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique.

La date et l'heure de dépôt des offres seront conformes au dernier jour de délais de préparation des offres à **Quatorze Heures (14h00)**, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, il sera reporté à la journée de travail suivante.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont déposés dans des enveloppes séparées et fermées et chaque enveloppe mentionne le nom de l'entreprise, et son objet et aussi « dossier de candidature» ou « offre technique » ou «l'offre financière» selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe bien fermée anonyme et comportera la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

AVIS D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :

Etude de dédoublement de la RN 43 entre Ziama Mansouria au PK 11+500

et El Aouana au PK 40+00 sur 28.5Km

L'offre anonyme doit être déposée au niveau de l'adresse suivante :

Directions des Travaux Publics de la Wilaya de JIJEL, Entrée Est de Jijel 3ème km, N° Tél : 0 30 50 30 79 / N° Fax : 030 50 30 42

L'ouverture de dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière est fixées le jour de la date limite des dépôts des offres à **14h30**, en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la Wilaya de Jijel.

La durée de validité des offres est égale à **la durée de préparation des offres (21 jours) augmenté de trois (03) mois**, et elle est calculée à partir du dernier jour de dépôt des offres.

Les pièces à fournir dans le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont précisées dans le cahier des charges.

Le Jeune Indépendant **du 18/12/2025 / ANEP 2525010325**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Boumerdes
Direction des Equipements Publics
NIF:099835019277907

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 22 /DEP / 2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès, lance un concours national restreint de **maîtrise d'œuvre (étude + suivi) Pour la réalisation d'une Brigade de Gendarmerie au niveau du pôle urbain Sidi Hallou, Commune de Boudouaou, Wilaya de Boumerdes (Cités d'habitat intégrées 2026).**

L'ensemble des bureaux d'études privés **agréés** par le C.N.O.A.A en cours de validité le jour d'ouverture des plis , ou Bureaux d'études nationaux justifiant d'un statut E.P.E ou d'un décret de création , d'un registre de commerce portant code architecture , seuls ou constitués **en groupement momentané d'architectes agréés/ou en BET ou en société civile professionnelle d'architectes agrées, ou en BETsolidaire,** ayants déjà assuré une **étude et suivi** pour un projet de catégorie **B** ou plus justifiée par une attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public, ou deux **(02)** projets de catégorie « **A** », justifiée(s) par deux **(02)** attestation(s) de bonne éxécution signée (s) par un maître d'ouvrage public et disposant au moins pour la mission Suivi :

- **Un (01) Chef de projet : (un) 01 architecte (ou Master) ou ingénieur (ou Master) en Génie Civil/Bât. ayant 03 ans d'expérience au minimum.**
- **Un (01) technicien supérieur ou licencié dans les métiers de bâtiment ayant 02 ans d'expérience au minimum.**

✓ **A renseigner obligatoirement l'ANNEXE 2 de l'équipe permanente de Suivi uniquement : FICHE D'IDENTIFICATION DU BUREAU D'ETUDE**

intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Boumerdes- sise à route I.A.P Boumerdes, Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).**
La durée globale de préparation des offres est de **22 jours** calendaires dont une durée de **07 jours** qui Correspond à la durée de préparation du dossier de candidature conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et commence à courir à compter de la première publication de l'avis de concours dans le BOMOP ou la presse nationale. La durée restante de **15 jours** et qui correspond à la durée de préparation des prestations (œuvre) +l'offre technique + l'offre financière, commence à courir à partir de la signature de la lettre d'invitation des candidats pré qualifiés à l'évaluation des dossiers de candidature par le service contractant.

- **Sous peine de rejet, lors de la 2ème phase, toutes les enveloppes (extérieur et intérieur) doivent être de couleur blanche, les pièces graphiques doivent être présentées sur un Format A1.**

Sont exclus de ce concours :

- **les BET ayants à leurs actifs deux (02) projets de catégorie B ou plus en cours d'étude ou de suivi avec la DEP de Boumerdes.**
- **Les BET défaillants ayants une mise en demeure ou plus avec la DEP de Boumerdes pendant les deux dernières années.**
- **Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.**

- **Le groupement doit être solidaire et de deux (02) membres.**

Dans le cadre d'un groupement :
Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément aux articles 03,44,55 et 112 de la loi n°23-12 du 02 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le Groupement momentané **solidaire** de bureaux d'études d'architectures (personne physique ou morale), dont les membres doivent être inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité;

Le Groupement momentané **solidaire** de bureaux d'études d'architectures (personne physique ou morale) et bureaux d'études d'ingénierie (personne physique ou morale) dont le mandataire (chef de fil) doit être obligatoirement un architecte, respectivement, inscrit (l'Architecte) dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité et agréé (l'Ingénieur) par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en cours de validité.

Conformément à l'article 57 alinéa 3 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les capacités des candidats en groupement momentané solidaire sont prises en compte dans leur globalité, sous réserve de l'existence d'une relation juridique liant les membres de ce groupement, sous forme d'un protocole d'accord signé entre les parties concernées. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.

Le protocole d'accord notarié du groupement n'est exigé qu'au groupement attributaire du marché et au plus tard à la signature de ce dernier.

L'un des membres du groupement momentané solidaire, majoritaire, sauf exception dûment justifiée, est désigné dans la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant, et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

Les paiements dans le cadre d'un groupement momentané solidaire d'Architectes (personne physique ou morale) agréés ou Architecte (personne physique ou morale) et bureaux d'études d'ingénierie (personne physique ou morale) sont effectués dans un compte commun ouvert au nom du groupement solidaire.

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-La durée de validité de l'offre est égale à la durée (durée globale) de préparation des offres augmentée de **trois (3) mois** et commence à courir à compter le jour de dépôt des prestations, de l'offre technique et de l'offre financière.
Le service contractant peut prorogé le délai de validité des offres, après accord des candidats concernés, si l'attribution et//ou la notification du marché s'est effectuée après expiration du délai de validité des offres.
Les dossiers de candidatures (phase 1) devront être déposées avant 10h 30 (heure limite), le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des dossiers de candidature, à la **Direction des Équipements publics de la wilaya de Boumerdes-sise à route I.A.P Boumerdes, Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).**
Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe **blanche** cachetée et anonyme, portant la mention suivante :
Concours national restreint N°22/DEP/2025 –Projet : maîtrise d'œuvre (étude + suivi) Pour la réalisation d'une Brigade de Gendarmerie au niveau du pôle urbain Sidi Hallou, Commune de Boudouaou, Wilaya de Boumerdes (Cités d'habitat intégrées 2026).

"Dossier de candidature- soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres".

- **Le dossier de candidature comprendra :**
- **ANNEXE 2 : A renseigner obligatoirement.**
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et daté par le candidat
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le cadidat.
- les statuts pour les sociétés ;
- Numéro d'Immatriculation Statistique (NIS).
- Copie Attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour l'année 2024
- Copie Extrait du registre de commerce électronique pour les sociétés commerciales (personnes morales).
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:
 a. Capacités professionnelles :
 1. Bureaux d'études privés (Cabinet d'Architecture) : Certificat d'agrément au Conseil National de l'Ordre des Architectes Algériens (C.N.O.A.A) en cours de validité le jour d'ouverture des plis
 2. Bureaux d'études publics :
 - Statut d'Entreprise Public économique **(EPE)** du bureau d'études décret de création;
 - Extrait du registre de commerce portant code architecture.
 - Dépôt des comptes sociaux ;

 b. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années (2022-2023-2024)
 c. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles **(Joindre dossier d'éligibilité y compris les listes moyens humains et matériels ainsi que les attestations de bonnes exécution, signées par les maîtres d'ouvrages publics ou tout autre document portant la mention : « exécuté dans les régles de l'art » des projets de maîtrise d'œuvre (Étude et Suivi) réalisés.)**

- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures se fera le jour de depot des offres à 10 h 45 mn.
- A l'issue de l'évaluation des dossiers de candidatures, les BET préqualifiés seront saisis pour remettre les plis des pestations, des offres techniques et des offres financières.

NB : pour plus de détail, se référer au règlement du concours (cahier des charges).

Le Jeune Indépendant **du 18/12/2025 / ANEP 2516039219**

الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــة الشعبيـــــة
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الســـكـــــن والعـــمـــران والمدينة والتهيئة العمرانية
LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
مديـريـة التـجـهيزات العـموميـة لولايـة بـجـايـة
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 39 /2025

Un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé relatif: **REALISATION D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNAL A AKBOU AVEC DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE ;**
Lot : VRD, Aménagement extérieur et équipement électrique et de bâche à eau.
Lot : Réseau Informatique/Téléphonique et Vidéo Surveillance.
REMARQUE : **TOUTE OFFRE NON ACCOMPAGNEE PAR UN PV DE VISITE DU SITE SERA ECARTEE.**

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

1/Lot : VRD, Aménagement extérieur et équipement électrique et de bâche à eau :

Capacités professionnelles :
Entreprises titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie **Trois (03) ou plus** en cours de validité en bâtiment ou travaux publics comme activité principale.

Références professionnelles :
Avoir réalisé au moins un projet de **VRD** dans le domaine du bâtiment ou travaux publics durant les 10 dernières années (y compris l'année en cours), justifié par une attestation de bonne exécution d'un montant minimal **de 10.000.000,00 DA**, accompagnée d'un PVde réception définitif, délivrée par un maitre d'ouvrage public. **Condition exigée et critère d'élimination.**

Capacités financières :
Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernière années (2022, 2023, 2024) supérieur ou égal à **9 000 000,00DA** justifié par des bilans financiers **ou** le C20 délivrés par les services des impôts.

2/ lot : Réseau Informatique/Téléphonique et Vidéo Surveillance.

Capacité professionnelles :
Entreprises Ayant **un agrément** dans le domaine de **la vidéosurveillance et un registre de commerce spécialisé** en cours de validité.

Références professionnelles :
Avoir réalisé au moins un projet dans le domaine durant les 10 dernières années (y compris l'année en cours), justifié par une attestation de bonne exécution d'un montant minimal de **2.000.000,00 DA pour chaque sous lot** ; réseau informatique, réseau téléphonique et vidéo surveillance, accompagnée d'un PV de réception définitif, délivrée par un maitre d'ouvrage public. **Condition exigée et critère d'élimination.**

Capacités financières :
Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernière années (2022, 2023, 2024) supérieur ou égal à **4 000 000,00DA** justifié par des bilans financiers **ou** le C20 délivrés par les services des impôts.

Le soumissionnaire peut soumissionner pour l'un des deux lots ou les deux et peut se voir être retenu pour l'un des deux lots ou les deux avec des moyens humains et matériels distinct pour chaque lot.

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature +offre technique +offre financière) auprès du la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia. (Maitre de l'œuvre) Sis A la cite Rabéa bloc administratif 3ème étage -w- Bejaia Téléphone fixe et fax : N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
1)- **Déclaration de candidature –**
Ainsi que les documents suivants :
1)-Capacités professionnelles :
-Statut pour les sociétés -Une déclaration de probité-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants.

?) **Capacités financières** :-Bilans des trois dernières années.

3) **Capacités techniques** :-Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité. -Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution **des dix dernières années** y compris l'année en cours accompagnées d'un procès verbal de réception définitive.

- **Moyens matériel :** « pour les moyens roulants (suivant mémoire technique justificatif, accompagné des cartes grises et assurance pour le matériel roulant et un rapport d'expertise établi par un expert en risque industriel et automobile, daté au moins d'une année pour le reste du matériel, signé et cacheté.

-**Moyens humains** : (suivant mémoire technique justificatif avec diplômes et attestation d'affiliation pour l'encadrement auprès de la CNAS).
-La main d'œuvre (suivant mémoire technique justificatif dûment renseignée signé et cacheté, accompagné des affiliations CNAS). - **Délai** d'exécution accompagné d'un planning de réalisation.

B.) OFFRE TECHNIQUE contient :
- Déclaration à souscrire - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret et le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** »

C .L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :
a)-La lettre de Soumission signée et datée.-b) Le cahier des prescriptions spéciales.-c) Clauses administratives-d) Clauses techniques générales -e) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné - f) la décomposition du prix global et forfaitaire g)-le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres devront parvenir à monsieur le directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 3ème étage Béjaia, dans les quinze (15) jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/...39//2025 PORTANT: REALISATION D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNALA AKBOU AVEC DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE ;
Lot : VRD, Aménagement extérieur et équipement électrique et de bâche à eau.
Lot : Réseau Informatique/Téléphonique et Vidéo Surveillance.

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au quinzième (15ème) jours à partir de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux avant 12 H00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de **90** jours augmentée de **15 jours,** délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les **quinzièmes (15ème) jours** à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale **14 H00,** en séance publique au siège de la **D**irection des **E**quipements **P**ublics de la Wilaya de Bejaia.

Le Jeune Indépendant **du 18/12/2025 / ANEP 2516039389**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحـة
Ministère de la Santé,
المركـز الاستشفـائي الجامعـي لبجـايـة
Centre Hospitalo-universitaires de Bejaia

Direction Générale
Direction des Moyens Matériels
N° : /D.G/D.M.M/2025

المديريـــة العامـــة
مديريـة الوسـائـل المـاديـة

Centre Hospitalo Universitaire de Bejaia
NIF : 412016000006066000001

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ;
- Vu le Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publique ;
- Vu l'arrêté du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 relatif aux mises en demeure pour retards et défauts d'exécution de travaux ;
- Vu le contrat à commande N°48/2025 du 23/10/2025, portant approvisionnement du CHU de Bejaia en réactifs et produits de laboratoire au titre des dépenses de fonctionnement 2025 réparti en lot N°22 : réactifs pour coulteur d'hématologie II, lot N°27: réactifs pour coulteur d'hématologie III , lot N°28 : réactifs pour coulteur d'hématologie IV, lot N°30 : réactifs pour inogramme II et lot N°36 : réactifs pour coulteur d'hématologie V , conclu avec **SARL COVAM** , visé par le contrôleur budgétaire le 15/10/25 sous le numéro de visa 1518.
- Vu l'ordre de service N°91/2025 du 26/10/2025.
- Vu les bons de commandes N°101/PH/2025, 102/PH /2025 et le bon de commandes N°104/PH/2025 du 27/10/2025.
- Vu le délai de livraison qui est de trente (30) jours pour la totalité des articles objet du contrat suscité.
- Vu la livraison partielle des articles objet des bons de commandes suscités.
- Vu le PV de carence du 27/11/2025.
- **Vu la première mise en demeure publiée dans les quotidiens nationaux ALGER 16 et ALIKAA le 03/12/2025.**

SARL COVAM, représentée par son Directeur Gérant **AGGOUNE Nadir** sise au, **promotion immobilière Aouchiche, Tazboudjt-Bejaia** est mise en demeure de :

- Approvisionner le Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia en **réactifs et produit de laboratoire** objet des bons de commandes suscités dans **moins (-) de cinq (05) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.**

- Faute de quoi, le **CHU de Bejaia** procédera à l'application des mesures règlementaires.

Le Jeune Indépendant **du 18/12/2025 / ANEP 2516039359**

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya : Bordj Bou Arreridj
Daïra : Mansoura
commune : Ben Daoud
Numéro d'identification fiscale:417002000034074010005
Téléphone : 035/88/51/20
Fax : 035/88/51/18

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences minimales de capacité

Le président de l'Assemblée populaire commune de Ben Daoud, wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un appel d'offres ouvert avec exigences minimales de capacité pour Destiné à compléter le service associée transport scolaire pour l'année 2026, pour les lots suivantes :
- LOT N° 1 : Ligne Soumia – Boukermane – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 2 : Ligne Soumia – Centre Ain Noug – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 3 : Ligne El Kharames – El Far3 El Baladi – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 4 : Ligne Soumia – Cherarda – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 5 : Ligne Ouled Zaid – Cherarda – Collège Mohamed Ben Ziane, Ain Noug
- LOT N° 6 : Ligne Ouled Zaid – El Harrach – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 7 : Ligne Ouled Zaid – El Harrach – Collège Mohamed Bounegab Hanana
- LOT N° 8 : Ligne Lebachich – Salama – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 9 : Ligne Famille Beljerou – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud, Soug
- LOT N° 10 : Ligne Lebachich – Ouled Achbil –collège des Frères Beljerou ben Daoud Soug
- LOT N° 11 : Ligne de Labachich – Ouled Achbil – Lycée Ahmed Belaifa Ben Daoud soug
- LOT N° 12 : Ligne de Rawashid – El Mourabitine – Collège des Frères Beljrou
- LOT N° 13 : Ligne d'Ouled Ben Aicha – Lycée Ahmed Belaifa Ben Daoud Soug
- LOT N° 14 : Ligne d'El Mahamid – Erraha – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud Soug
- LOT N° 15 : Ligne de Laaraf – Ouled Ben Aicha – Lycée Ahmed Belifa Ben Daoud Soug
- LOT N° 16 : Ligne d'Er-eteba – El Oubi Family – École primaire Abdelhamid Ben Badis
- LOT N° 17 : Ligne de Marrouche – El Kassabia – Lycée Ziri Mbareka Hanana
- LOT N° 18 : Ligne d'Ouled Chia – Laakak – École Saada El Bachir Aqar
- LOT N° 19 : Ligne d'El Hammam – Aqar – École Saada El Bachir Aqar

Le présent appel d'offres s'adresse à toutes les personnes physiques et à tous les organismes publics et privés qualifiés dans le domaine du transport collectif de voyageurs ou du transport de personnes. La participation à plusieurs itinéraires est autorisée, à condition de fournir pour chaque itinéraire un autobus immatriculé. Le cahier des charges peut être obtenu auprès du Service des marchés de la commune de Ben Daoud, moyennant le paiement de trois mille (3 000,00) dinars algériens au trésorier communal.
Les éléments constitutifs du dossier de candidature, de l'offre technique et de l'offre financière sont précisés à l'article 9 de l'offre technique.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être placés dans des enveloppes séparées et scellées, chacune portant la mention du nom de l'organisme, la référence de l'appel d'offres et son objet, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont ensuite placées dans une troisième enveloppe scellée portant la mention : « Réservé à la commission d'ouverture et d'évaluation des offres ».
Appel d'offres ouvert avec exigences minimales (Objet de l'appel d'offres)
Le délai de dépôt des offres est de huit (8) jours à compter de la date de première publication du présent avis au Journal officiel des marchés publics (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux ou la presse en ligne. Les offres doivent être déposées au Secrétariat de l'Assemblée populaire commune de Ben Daoud le dernier jour de dépôt, de 8h00 à 13h00. Si ce jour tombe un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt est reporté au jour ouvrable suivant. Les enveloppes contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financier seront ouvertes. Les aspects financiers seront abordés lors d'une séance publique à la mairie, le dernier jour de dépôt des offres, à 13h00. Les entreprises sont invitées à assister à l'ouverture des plis. Elles sont tenues par leurs offres pendant 90 jours, auxquels s'ajoute le délai de préparation, à compter de la date de dépôt.

Le Jeune Indépendant **du 18/12/2025 / ANEP 2516039443**



IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic

L'IA fait désormais partie de notre vie quotidienne au point qu'elle est en passe de s'emparer de l'internet. Grâce à l'IA, vous pouvez obtenir des réponses instantanées à pratiquement n'importe quelle question.
Mais cet aspect des chatbots d'IA n'est qu'une partie du paysage de l'IA. Certes, ChatGPT vous aide à faire vos devoirs ou Midjourney crée des images fascinantes, c'est cool. Mais le potentiel de l'IA générative pourrait complètement remodeler les économies. Selon le McKinsey Global Institute, cela pourrait représenter 4,4 billions de dollars par an pour l'économie mondiale. C'est pourquoi vous devez vous attendre à entendre parler de plus en plus d'intelligence artificielle.
À mesure que les gens s'habituent à un monde où l'IA est omniprésente, de nouveaux termes apparaissent un peu partout. Voici quelques termes importants relatifs à l'IA que vous devez connaître.

A
AGI, ou Intelligence Générale Artificielle : Concept qui suggère une version plus avancée de l'IA que celle que nous connaissons aujourd'hui, capable d'effectuer des tâches bien mieux que les humains tout en apprenant et en faisant progresser ses propres capacités.
Agentique et Agentif (Systèmes et frameworks) : Systèmes ou modèles qui ont la capacité de mener des actions de manière autonome pour atteindre un objectif. Dans le contexte de l'IA, un modèle agentif peut agir sans supervision constante, comme une voiture autonome de haut niveau. Contrairement à un framework "agentique", qui est en arrière-plan, les frameworks agentifs sont en première ligne et se concentrent sur l'expérience de l'utilisateur.
Agents autonomes : Les agents autonomes sont des modèles d'IA dotés des capacités, de la programmation et d'autres outils nécessaires à l'accomplissement d'une tâche spécifique. Une voiture auto-conduite est un agent autonome, par exemple, parce qu'elle dispose d'entrées sensorielles, d'un GPS et d'algorithmes de conduite pour naviguer sur la route de manière autonome. Des chercheurs de Stanford ont montré que les agents autonomes peuvent développer leurs propres cultures, traditions et langage commun.
Algorithme : Un algorithme est une série d'instructions qui permet à un programme informatique d'apprendre et d'analyser des données d'une manière particulière, par exemple en reconnaissant des modèles, puis d'en tirer des enseignements et d'accomplir des tâches de manière autonome.

Alignement : Modification d'une IA afin de mieux produire le résultat souhaité. Cela peut aller de la modération du contenu au maintien d'interactions positives avec les humains.
Anthropomorphisme : Lorsque les humains ont tendance à donner à des objets non humains des caractéristiques semblables à celles des humains. Dans l'IA, cela peut inclure le fait de croire qu'un chatbot est plus humain et conscient qu'il ne l'est en réalité, comme croire qu'il est heureux, triste ou même qu'il est sensible.
Apprentissage aléatoire : Test au cours duquel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données d'entraînement nécessaires. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.
Apprentissage de bout en bout (E2E - end-to-end learning) : Processus d'apprentissage profond dans lequel un modèle est chargé d'effectuer une tâche du début à la fin. Il n'est pas formé pour accomplir une tâche de manière séquentielle, mais apprend à partir des données d'entrée et résout le problème en une seule fois.
Apprentissage machine ou ML (Machine Learning) : Composante de l'IA qui permet aux ordinateurs d'apprendre et d'obtenir de meilleurs résultats prédictifs sans programmation explicite. Il peut être couplé à des ensembles de formation pour générer un nouveau contenu.
Apprentissage non supervisé : Forme d'apprentissage automatique dans laquelle le modèle ne reçoit pas de données d'entraînement étiquetées, mais doit identifier lui-même des modèles dans les données.
Apprentissage profond (Deep Learning) : Méthode d'IA, et sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui utilise de multiples paramètres pour reconnaître des modèles complexes dans des images, des sons et des textes. Le processus s'inspire du cerveau humain et utilise des réseaux neuronaux artificiels pour créer des modèles.
Apprentissage zéro (zero-shot learning) : Un test dans lequel un modèle doit accomplir une tâche sans recevoir les données de formation requises. Un exemple serait de reconnaître un lion alors qu'il n'a été formé qu'aux tigres.
Augmentation des données : Remixer des données existantes ou ajouter un ensemble plus diversifié de données pour entraîner une IA.

B
Biais : En ce qui concerne les grands modèles linguistiques, les erreurs résultant des données d'apprentissage. Il peut en résulter une attribution erronée de certaines caractéristiques à certains groupes humains sur la base de stéréotypes.

C
Chatbot : Programme qui communique avec les humains par le biais d'un texte simulant le langage humain.
ChatGPT : Chatbot d'IA développé par OpenAI qui utilise la technologie des grands modèles de langage.
Comportement émergent : Lorsqu'un modèle d'IA présente des capacités inattendues.
Considérations éthiques sur l'IA : Sensibilisation aux implications éthiques de l'IA et aux questions liées à la vie privée, à l'utilisation des données, à l'équité, à l'utilisation abusive et à d'autres questions de sécurité.

D
Dataset : Un ensemble d'informations numériques utilisées pour entraîner, tester et valider un modèle d'intelligence artificielle.
Diffusion : Méthode d'apprentissage automatique qui prend un élément de données existant, comme une photo, et y ajoute un bruit aléatoire. Les modèles de diffusion entraînent leurs réseaux à réorganiser ou à récupérer cette photo.
Données d'apprentissage : Les ensembles de données utilisés pour aider les modèles d'IA à apprendre, y compris le texte, les images, le code ou les données.

E
Éthique de l'IA : Principes visant à empêcher l'IA de nuire aux humains, par des moyens tels que la détermination de la manière dont les systèmes d'IA devraient collecter des données ou traiter les préjugés.

F
Foom : Le concept de "fast takeoff" (décollage rapide) ou de "hard takeoff" (décollage difficile). L'idée que si quelqu'un construit une IA, il est peut-être déjà trop tard pour sauver l'humanité.

G
GAN (Generative Adversarial Networks) : Les réseaux adversaires génératifs (GAN) sont un modèle d'IA génératif composé de deux réseaux neuronaux pour générer de nouvelles données : un générateur et un discriminateur. Le générateur crée de nouveaux contenus et le discriminateur vérifie leur authenticité.

Garde-fous de l'IA (guardrails) : Politiques et restrictions imposées aux modèles d'IA pour garantir que les données sont traitées de manière responsable et que le modèle ne crée pas de contenu dérangeant.
Génération d'images à partir de textes: Création d'images à partir de descriptions textuelles.
Google Gemini : Chatbot d'IA de Google qui fonctionne de manière similaire à ChatGPT mais qui tire des informations du web actuel, alors que ChatGPT est limité aux données jusqu'en 2021 et n'est pas connecté à l'internet.

H
Hallucination : Réponse incorrecte de l'IA. Il peut s'agir d'une IA générative produisant des réponses incorrectes mais énoncées avec assurance comme étant correctes. Les raisons de ce phénomène ne sont pas entièrement connues.
Par exemple, si l'on demande à un chatbot IA "Quand Léonard de Vinci a-t-il peint la Joconde ?", il peut répondre par une affirmation incorrecte en disant "Léonard de Vinci a peint la Joconde en 1815", soit 300 ans après qu'elle a été réellement peinte.

I
IA, ou Intelligence Artificielle : L'utilisation de la technologie pour simuler l'intelligence humaine, que ce soit dans les programmes informatiques ou la robotique. Il s'agit d'un domaine de l'informatique qui vise à construire des systèmes capables d'accomplir des tâches humaines.

IA générative : 52 termes que tout le monde devrait connaître, en un clic



La prochaine fois que vous parlerez d'IA, connaissez ces termes pour avoir l'air un peu plus intelligent.

IA faible, ou IA étroite : L'IA qui se concentre sur une tâche particulière et ne peut pas apprendre au-delà de ses compétences. La plupart des IA actuelles sont des IA faibles.
IA Générative : L'IA générative est une technologie de génération de contenu qui utilise l'IA pour créer du texte, de la vidéo, du code informatique ou des images. L'IA est alimentée par de grandes quantités de données d'entraînement et trouve des modèles pour générer ses propres réponses, qui peuvent parfois être similaires au matériel d'origine.
IA multimodale : un type d'IA qui peut traiter plusieurs types d'entrées, y compris le texte, les images, les vidéos et la parole.
Inférence : Processus utilisé par les modèles d'intelligence artificielle pour générer du texte, des images et d'autres contenus sur de nouvelles données, en inférant à partir de leurs données d'apprentissage.
Informatique cognitive : Autre terme pour l'intelligence artificielle.

L

Latence : Le délai entre le moment où un système d'intelligence artificielle reçoit une entrée ou un prompt et le moment où il produit une sortie.
LLM (Large Langage Model) : Un modèle d'IA formé sur des quantités massives de données textuelles pour comprendre le langage et générer un nouveau contenu dans un langage semblable à celui de l'homme.

M

Microsoft Bing : Moteur de recherche de Microsoft qui peut désormais utiliser la technologie de ChatGPT pour fournir des résultats de recherche alimentés par l'IA. Il est similaire à Google Gemini en ce qu'il est connecté à l'internet.

Modèle de transformateur (transformer model) : Architecture de réseau neuronal et modèle d'apprentissage profond qui apprend le contexte en suivant les relations dans les données, comme dans les phrases ou les parties d'images. Ainsi, au lieu d'analyser une phrase un mot à la fois, il peut examiner la phrase dans son ensemble et comprendre le contexte.

P

Paperclip Maximiser (théorie) : La théorie du maximisateur de trombones (Paperclip Maximiser), inventée par le philosophe Nick Boström de l'Université d'Oxford, est un scénario hypothétique dans lequel un système d'intelligence artificielle crée autant de trombones que possible. Dans son objectif de produire le maximum de trombones, un système d'IA consommerait ou convertirait hypothétiquement tous les matériaux pour atteindre son but. Il pourrait notamment démanteler d'autres machines pour produire davantage de trombones, des machines qui pourraient être utiles aux humains. La conséquence involontaire de ce système d'IA est qu'il pourrait détruire l'humanité dans son objectif de fabriquer des trombones.
Paramètres : Valeurs numériques qui donnent au LLM sa structure et son comportement, lui permettant de faire des prédictions.
Perplexity : Nom d'un chatbot et d'un moteur de recherche alimentés par l'IA et appartenant à Perplexity AI. Il utilise un grand modèle de langage, comme ceux que l'on trouve dans d'autres chatbots d'IA, pour répondre à des questions avec des réponses inédites. Sa connexion à l'internet lui permet également de fournir des informations actualisées et d'extraire des résultats de l'ensemble du web. Perplexity Pro, un niveau payant du service, est également disponible et utilise d'autres modèles, notamment GPT-4o, Claude 3 Opus, Mistral Large, le modèle open-source LlaMa 3 et son propre modèle Sonar 32k. Les utilisateurs de la version Pro peuvent en outre télécharger des documents à des fins d'analyse, générer des images et interpréter des codes.

Perroquet stochastique (stochastic parrot) : Analogie des LLM illustrant le fait que le logiciel n'a pas une compréhension plus large de la signification du langage ou du monde qui l'entoure, même si le résultat semble convaincant. L'expression fait référence à la façon dont un perroquet peut imiter des mots humains sans en comprendre le sens.
Prompt (invite) : La suggestion ou la question que vous entrez dans un chatbot d'IA pour obtenir une réponse.
Prompt chaining : La capacité de l'IA à utiliser les informations des interactions précédentes pour contextualiser les réponses futures.

Q

Quantification : Processus par lequel un modèle d'apprentissage à grande échelle de l'IA est rendu plus petit et plus efficace (bien que légèrement moins précis) en réduisant sa précision d'un format supérieur à un format inférieur. Une bonne façon d'y penser est de comparer une image de 16 mégapixels à une image de 8 mégapixels. Les deux sont toujours claires et visibles, mais l'image à plus haute résolution sera plus détaillée lorsque vous ferez un zoom avant.

R

Réseau neuronal (Neuronal Network) : Modèle informatique qui ressemble à la structure du cerveau humain et qui est destiné à reconnaître des modèles dans les données. Il se compose de nœuds interconnectés, ou neurones, qui peuvent reconnaître des modèles et apprendre au fil du temps.

S

Sécurité de l'IA : Un domaine interdisciplinaire qui s'intéresse aux impacts à long terme de l'IA et à la façon dont elle pourrait évoluer soudainement vers une superintelligence qui pourrait être hostile à l'homme.
Surajustement (Overfitting) : Erreur dans l'apprentissage automatique où il fonctionne trop étroitement avec les données d'apprentissage et peut seulement être capable d'identifier des exemples spécifiques dans ces données, mais pas de nouvelles données.

T

Traitement du langage naturel (Natural Language Processing - NLP) : Branche de l'IA qui utilise l'apprentissage automatique et l'apprentissage profond pour donner aux ordinateurs la capacité de comprendre le langage humain, souvent à l'aide d'algorithmes d'apprentissage, de modèles statistiques et de règles linguistiques.
Transfert de style : La capacité d'adapter le style d'une image au contenu d'une autre, permettant à une IA d'interpréter les attributs visuels d'une image et de les utiliser sur une autre. Par exemple, prendre l'autoportrait de Rembrandt et le recréer dans le style de Picasso.
Température : Paramètres définis pour contrôler le caractère aléatoire des résultats d'un modèle de langage. Une température plus élevée signifie que le modèle prend plus de risques.
Test de Turing :
Nommé d'après le célèbre mathématicien et informaticien Alan Turing, il teste la capacité d'une machine à se comporter comme un être humain. La machine réussit le test si un humain ne peut pas distinguer la réponse de la machine de celle d'un autre humain.
Tokens (jetons) : Petits morceaux de texte écrit que les modèles de langage de l'IA traitent pour formuler leurs réponses à vos prompts. Un jeton équivaut à quatre caractères en anglais, soit environ les trois quarts d'un mot.

Pour arrêter un pétrolier, il faut éteindre les moteurs 25 km avant !



UN PÉTROLIER est un navire marchand conçu pour le transport en vrac du pétrole et de ses dérivés. Les pétroliers sont classés par leur taille qui est souvent gigantesque ainsi que leur capacité à contenir cette huile minérale.
Il faut beaucoup de carburant pour déplacer ces énormes engins, en effet, plus de 60% du combustible est utilisé aujourd'hui pour le transport maritime surtout du pétrole. Les pétroliers ont généralement de 8 à 12 réservoirs, chaque réservoir est divisé en deux ou trois compartiments indépendants par des cloisons à l'avant et à l'arrière.
Pour arrêter un pétrolier, il faut beaucoup de patience et surtout un bon timing qui varie en fonction de la vitesse du navire pour éviter une catastrophe au rivage. Pour un super-pétrolier à pleine charge se déplaçant à une vitesse normale, il faut couper les moteurs 25 km avant d'arriver au rivage ce qui prendra environ 30 minutes pour qu'il s'arrête.

Selon les scientifiques, commencer le travail avant 10h est une forme de torture !



SI VOUS détestez vous réveillez tôt, vous avez probablement raison. Paul Kelley , un chercheur à l'Université d'Oxford a découvert que « la forme la plus courante de la torture moderne » est de forcer les gens à commencer à travailler avant 10h.
Le docteur Paul Kelley a déclaré qu'avant l'âge de 55 ans, le rythme circadien des adultes est totalement désynchronisé par rapport aux heures de travail habituelles, ce qui amène à des conséquences négatives sur nos performances, notre humeur et notre santé mentale.
Ainsi, Kelley croit qu'il doit y avoir un changement dans les horaires du travail afin qu'ils coïncident avec l'horloge naturelle des humains. Il a déclaré que le personnel devrait commencer à travailler à partir de 10h pour optimiser leurs performances et améliorer leur bien-être.
Même chose pour les plus jeunes, les expériences sur le rythme circadien ont montré qu'un enfant de 10 ans ne se concentrera pas entièrement sur le travail académique avant 8h30.
De même, un jeune de 16 ans devrait commencer à 10 h pour obtenir les meilleurs résultats.
Selon le même chercheur, le simple fait de décaler les horaires scolaires pour qu'ils soient en adéquation avec le rythme circadien des élèves pourrait faire augmenter les notes de 10 pour cent.

LE SAVIEZ VOUS

Grosse frayeur en Australie: un parachutiste reste accroché à la queue d'un avion



Un parachutiste a eu la chance de s'en sortir vivant après un spectaculaire accident dans le ciel australien. Juste avant de sauter, son parachute de secours s'est ouvert brutalement, le projetant et le laissant suspendu à la queue de l'avion, avant qu'il ne réussisse finalement à se libérer.



L'incident s'est produit au-dessus de l'aéroport de Tully, dans l'État australien du Queensland. Un Cessna Caravan a décollé avec un pilote et 17 parachutistes.
Le groupe avait prévu de sauter depuis une altitude de 4,5 kilomètres.

Pendu à la queue de l'appareil

Mais lorsque arrive le tour de la victime de sauter, la poignée de son parachute de secours se coince sur le volet de l'aile, provoquant l'ouverture inattendue du parachute.
Ses jambes heurtent violemment le stabilisateur horizontal gauche, causant des dégâts importants à la queue de l'avion. Le parachute s'emmêle ensuite, laissant l'homme pendu à la queue de l'appareil.

L'avion endommagé

Entre-temps, 13 parachutistes quittent l'avion, tandis que deux autres restent à la porte pour tenter de trouver une solution. La victime parvient, à l'aide d'un couteau à crochet, à couper onze lignes de son parachute de secours, ce qui lui permet de déchirer suffisamment le parachute pour se libérer. Le parachutiste a finalement atterri sain et sauf.
Le pilote est lui resté à bord malgré que la queue d'avion était endommagée. Cela réduit considérablement le contrôle de l'avion, au point qu'il a envisagé de sauter lui aussi en parachute. Il décide d'envoyer un signal de détresse et à une altitude d'environ 750 mètres, de tenter quand même l'atterrissage. Malgré les conditions difficiles, il parvient à poser l'appareil en toute sécurité à l'aéroport de Tully.

Un criminel activement recherché tente maladroitement de se cacher dans une crèche de Noël avant d'être interpellé



UN FUGITIF de 38 ans a tenté d'échapper à la police en Italie en se cachant dans une crèche et en se faisant passer pour un "quatrième roi mage". L'idée était certes originale, mais il a rapidement été démasqué.Une photo de l'incident insolite survenu à Galatone, dans le sud de l'Italie, montre l'homme tentant maladroitement d'imiter l'aspect figé des personnages de la crèche. C'est le maire de Galatone lui-même qui a aperçu cet invité surprise dans la traditionnelle crèche de Noël, samedi matin, alors qu'il passait devant celle-ci sur la Piazza Santissimo Crocifisso.

FUGITIF

Le fugitif de 38 ans avait pris la fuite le matin même après avoir aperçu plusieurs policiers dans le quartier. Il serait arrivé à Galatone à pied depuis une ville voisine.Selon les médias italiens, l'homme était recherché depuis la mi-novembre pour des faits incluant agression et rébellion. L'homme, visiblement désorienté, a refusé de quitter la crèche. Le maire a donc appelé la police, qui l'a identifié comme un criminel recherché, visé par un mandat d'arrêt. Il a depuis été transféré à la prison de Lecce, où il purgera sa peine.

Etats-Unis : La chasse à l'homme reprend après la fusillade mortelle à l'université Brown

CHASSE À L'HOMME • Deux jours après la fusillade à l'université Brown, aux Etats-Unis, qui a coûté la vie à deux étudiants et fait neuf blessés, la police poursuit activement la traque du tireur présumé Aux Etats-Unis, la police de Providence a intensifié lundi ses recherches pour retrouver l'auteur présumé de la fusillade survenue samedi sur le campus de l'université Brown, dans le Rhode Island. Les tirs, qui ont éclaté dans un bâtiment d'ingénierie et de physique où se déroulaient des examens, ont fait deux morts et neuf blessés.
Les enquêteurs ont confirmé la libération d'un homme interpellé dans la matinée, estimant qu'aucun élément ne permettait de le relier aux faits. « Il n'y a aucune raison de le considérer comme un suspect potentiel. De toute évidence, nous avons un meurtrier en liberté et nous n'allons donc pas dévoiler notre plan », a expliqué le procureur général du Rhode Island, Peter Neronha.
Sur X, la police a indiqué « renforcer sa présence dans les quartiers » et se rendre « dans les commerces et les résidences pour demander les enregistrements vidéo disponibles ». Dix secondes d'images de vidéosurveillance montrant le suspect de dos, marchant rapidement après la fusillade, ont été diffusées, tandis qu'un appel à témoins a été lancé en coordination avec le FBI. Lors d'une conférence de presse, les enquêteurs ont diffusé lundi une série de photos et vidéos du suspect avant et après les faits. On y voit l'homme vêtu de noir, masqué et coiffé d'un bonnet, se déplacer dans les rues de Providence. « Nous sollicitons l'aide du public pour identifier cet individu », a commenté le chef de la police, le colonel Oscar Perez.



La Chine bat des records d'énergie solaire… tout en accélérant sur le charbon



La Chine a connu au premier semestre 2025 une forte croissance simultanée de sa production d'énergie issue du charbon et de ses capacités renouvelables, selon un rapport publié lundi. Une dynamique qui contraste avec les objectifs climatiques du pays – qui s'était engagé à atteindre son pic d'émissions avant 2030.

La production d'énergie issue du charbon en Chine a enregistré une forte croissance au premier semestre, simultanément à un niveau record des renouvelables, selon un rapport publié lundi. Le charbon est une source d'énergie essentielle en Chine depuis des décennies, mais la forte croissance des installations éoliennes et solaires ces dernières années a fait naître l'espoir que le pays puisse se passer de ce combustible fossile polluant. Le charbon représente environ la moitié de la production d'électricité en Chine, contre les trois quarts en 2016. Le pays a mis en service 21 gigawatts (GW) d'énergie issue du charbon au cours des six premiers mois de cette année, soit le total le plus élevé pour un premier semestre depuis 2016, selon le rapport du Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur (CREA) et du Global Energy Monitor (GEM).

La Chine a également démarré ou redémarré la construction de projets de centrales à charbon totalisant 46 GW, soit l'équivalent de la puissance charbonnière totale de la Corée du Sud, et lancé 75 GW de projets nouveaux. Cette croissance menace l'objectif de la Chine d'atteindre son pic d'émissions de carbone d'ici 2030 et risque de consolider le rôle du charbon dans son secteur énergétique, selon le rapport.

La deuxième économie mondiale est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre responsables du changement climatique, mais elle s'avère aussi une puissance en matière d'énergies renouvelables.

"Le développement de l'énergie issue du charbon en Chine... ne montre aucun signe de ralentissement, ce qui maintient les émissions à un niveau élevé et condamne le charbon à rester dans le système pendant de nombreuses années", souligne Christine Shearer, analyste chez GEM et co-auteure du rapport.

Davantage de charbon pourrait bientôt être utilisé, car "un nombre considérable de projets (charbonniers) déjà autorisés restent en attente" suite à une forte augmentation des nouveaux permis délivrés en 2022 et 2023, lorsque le réseau électrique chinois avait du mal à s'adapter à la croissance des énergies renouvelables, note Lauri Myllyvirta, analyste en chef chez CREA.

"Depuis lors, l'amélioration du fonctionnement du réseau et du stockage a permis de résoudre ces problèmes, tandis que les projets de centrales à charbon approuvés à l'époque sont toujours en cours de construction", ajoute-t-il.

DES "INTÉRÊTS PUISSANTS"

Ce boom du charbon survient malgré l'expansion rapide de la production d'énergie renouvelable en Chine, qui couvre désormais la croissance de la demande en électricité du pays. La Chine a installé 212 GW de capacité solaire au cours du premier semestre, un nouveau record qui dépasse la capacité solaire totale installée aux États-Unis à la fin de 2024.

Le pays est en bonne voie pour installer suffisamment d'énergie propre (solaire, éolienne, nucléaire et hydraulique) en 2025 pour répondre à la demande totale en électricité de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne réunies. Le président chinois Xi Jinping s'était engagé en 2021 à "contrôler strictement" les projets liés à l'énergie charbonnière et la croissance de la consommation de charbon avant de "les réduire progressivement" entre 2026 et 2030.

La hausse des températures nous met de mauvaise humeur (c'est prouvé)

SELON une étude de grande ampleur du MIT, notre humeur se détériore avec la hausse des températures. Une découverte peu réjouissante alors que les vagues de chaleur se multiplient. Plus irritable, moins empathique. Les fortes chaleurs de cet été vous ont peut-être rendu de mauvaise humeur. Votre entourage vous l'a même peut-être fait remarquer. Si ce n'est pas agréable, ce n'est sûrement pas (entièrement) de votre faute. Selon une étude du MIT, il existerait un lien direct entre la hausse des températures et notre humeur. Plus précisément, les températures supérieures à 35 °C auraient tendance à plomber notre humeur. Comme ils l'expliquent dans leur étude publiée dans la revue Cell, les chercheurs ont utilisé une base de données immense pour parvenir à leur conclusion. Ils ont analysé 1,2 milliard de publications postées sur les réseaux sociaux – notamment Twitter (désormais X) et Weibo – au cours de l'année 2019. Ils ont ainsi pu prendre le pouls des émotions humaines à l'échelle mondiale puisque ces publications sont issues de 157 pays différents.

NOTRE CERVEAU NE SAIT PAS S'ADAPTER AUX TEMPÉRATURES DE PLUS DE 35 °C

Grâce à une intelligence artificielle, les chercheurs du MIT ont réussi à déceler l'état émotionnel des auteurs sur une échelle de 0,0 (extrêmement négatif) à 1,0 (extrêmement positif). Ils ont ensuite comparé les résultats aux évolutions météorologiques des endroits depuis lesquels ces publications avaient été écrites. Le résultat était alors sans appel : la fluctuation des températures a un effet direct sur les émotions humaines. Selon les spécialistes, lorsque la température dépasse les 35 °C, les sentiments négatifs prévalent sur les réseaux sociaux. Plus elle augmente, plus l'humeur des internautes se



fait sombre. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières : la déshydratation peut affecter nos fonctions cognitives, tout comme le manque de sommeil inhérent à la chaleur. Tout cela crée des dysfonctionnements chimiques dans notre organisme qui peuvent entraîner des sentiments de dépression, d'anxiété ou un manque de régulation émotionnelle.

NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX FACE AUX GROSSES CHALEURS

Mais il y a plus inquiétant encore. Selon les chercheurs du MIT, cet impact négatif de la température sur l'humeur serait trois fois plus marqué dans les pays pauvres. Des inégalités qui reflètent l'injustice climatique à laquelle ces pays font face. Et qui devraient nous faire réfléchir et agir en conséquence pour préserver les populations dans le futur. Ce n'est pas la première fois qu'une étude de ce genre est menée. Courrier International en avait agrégé plusieurs en juin 2025. Toutes parvenaient à la même conclusion : la chaleur affecte notre cerveau, notamment chez les enfants, et nos capacités cognitives tout au long de notre vie.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

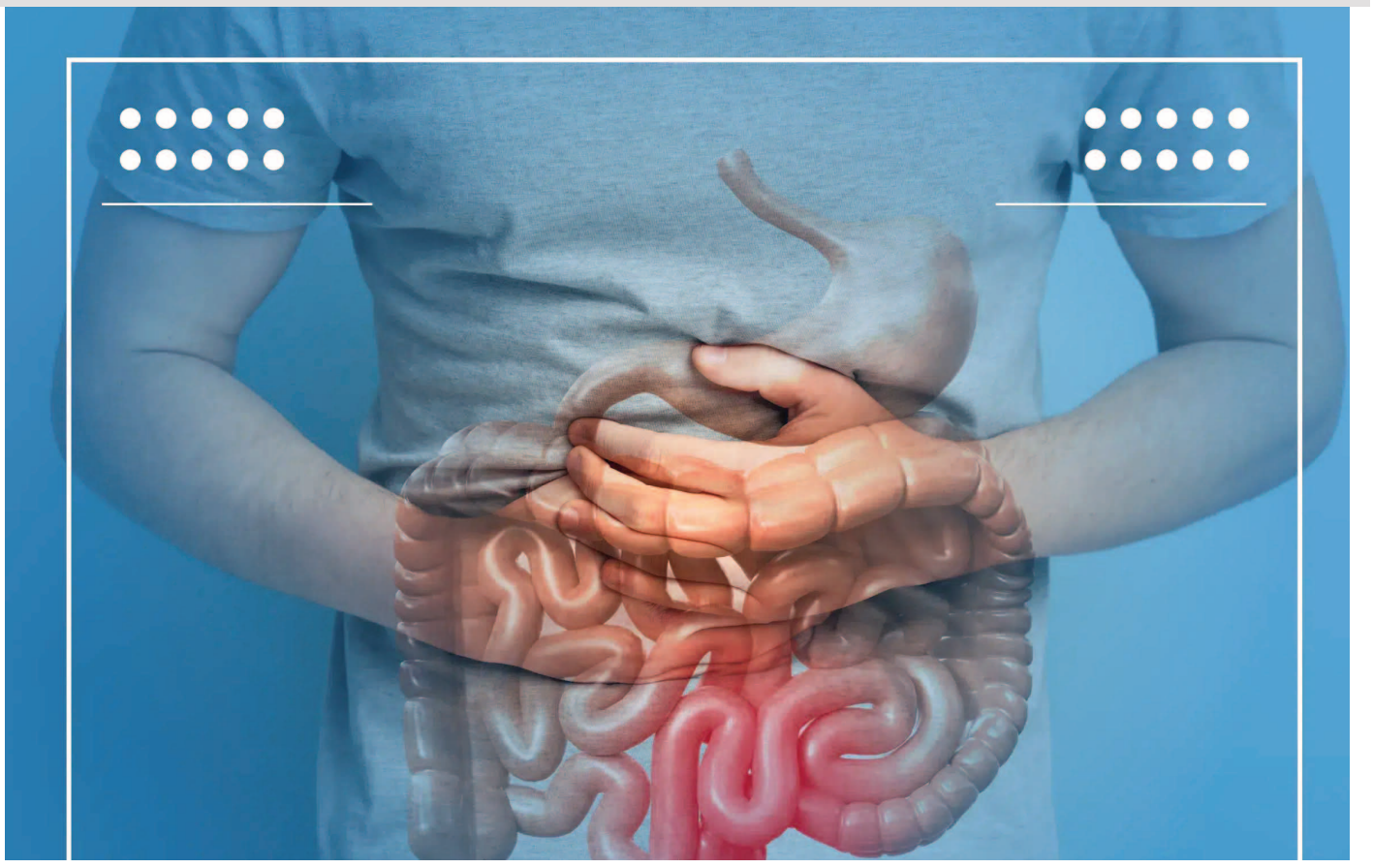
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Les 3 symptômes qui peuvent révéler un cancer colorectal

Mal de ventre, constipation... Les symptômes du cancer colorectal sont assez imprécis au départ. Quand des signes surviennent, c'est souvent que la maladie est plus avancée voire se métastase.

Le cancer colorectal peut toucher le côlon et le rectum et évolue souvent sans faire de bruit (d'où l'intérêt du dépistage proposé gratuitement par l'Assurance maladie entre 50 et 74 ans). C'est le troisième cancer plus mortel chez la femme, le deuxième chez l'homme. Diagnostiqué à un stade précoce, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10. A l'occasion de Mars bleu, mois dédié au dépistage du cancer colorectal, nous avions interrogé le Dr Hervé Gautier, oncologue et président du Comité 91 de la Ligue contre le cancer, pour faire le point sur les symptômes (trois en particulier) qui peuvent évoquer un cancer colorectal, chez la femme et l'homme.

Quels sont les symptômes du cancer colorectal ?
"Les symptômes du cancer colorectal sont au départ assez imprécis. Ils se précisent au fur et à mesure que la maladie avance" répond d'emblée le Dr Gautier.
Ceux qui doivent attirer l'attention
sont : des troubles du transit : constipation soudaine ou qui s'aggrave, diarrhée qui se prolonge ou alternance de diarrhée et de constipation
des douleurs abdominales comme des coliques
la présence de sang dans les selles (rouge ou noir)
"Ensuite il y a deux symptômes plus généraux comme la fatigue et la perte de poids qui peuvent survenir un peu après, poursuit le médecin. Il y a également progressivement une anémie (carence en fer) qui s'installe en lien avec les saignements dans les selles. Quand la maladie est plus importante, cela peut aller jusqu'à l'occlusion intestinale mais le cancer est déjà très évolué dans ce cas."

"Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis"

Les symptômes du cancer colorectal sont-ils différents entre les femmes et les hommes ?
Les symptômes du cancer colorectal sont les mêmes chez la femme et chez l'homme "mais il peut y avoir des nuances modérées selon la localisation du cancer" précise le médecin. Le cancer colorectal touche le côlon et le rectum. Le côlon a plusieurs segments : le côlon gauche, le côlon droit, le côlon transverse. "Le cancer peut toucher l'une ou l'autre de ces parties. Généralement, il se répartit un peu plus à droite chez les femmes et à gauche chez l'homme. Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis. Quand il est à gauche et surtout quand il touche le rectum, s'il entraîne des saignements, ça se verra plus vite, même chose s'il y a des troubles du transit, ils se verront plus vite."

Le cancer colorectal peut-il rester asymptomatique ?
Oui. "Pour qu'un cancer de ce type apparaisse, il faut 5 à 10 ans. Pendant longtemps, il n'y a donc pas de symptômes" prévient le Dr Gautier. La plupart des cancers colorectaux sont liés à la transformation maligne d'un polype présent dans le côlon or "un polype peut se cancériser avec un délai assez long" ajoute l'oncologue.

Quels sont les symptômes en cas de cancer colorectal métastasé ?
"Les métastases sont observées dans 40 à 60% des cas de cancer colorectal" rapporte la Société nationale française de gastro-entérologie (SNFGE) "et sont découvertes généralement lors des examens de surveillance à distance du traitement initial du cancer" poursuit le Dr Gautier. Il n'y a donc pas de symptômes facilement repérables au début de leur formation. "Les métastases surviennent rarement d'emblée, il faut que la maladie soit initialement étendue localement, poursuit notre interlocuteur. C'est surtout pour des maladies avec envahissement ganglionnaire que les métastases apparaissent, plutôt qu'au moment du diagnostic pour les patients qui vont se faire dépister." Les métastases du cancer colorectal sont d'abord ganglionnaires puis se diffusent par voie sanguine au niveau du poumon et du foie. "C'est pour ça que des radios pulmonaires sont recommandées tous les ans aux patients traités pour un cancer colorectal et que l'on surveille aussi le foie par échographie abdominale avec des durées et des variations selon les protocoles."

Y-a-t-il des facteurs facilitant le cancer colorectal ?
"Oui" répond notre interlocuteur qui évoque la présence "d'antécédents particuliers" devant augmenter la vigilance et inciter au dépistage. "Il y a les antécédents personnels de polypes, les antécédents familiaux s'il y a par exemple un cancer colorectal avant 60 ans chez un parent du premier degré ou un cancer chez deux parents du premier degré, il faut être vigilant et surveiller plus intensivement la personne. On sait aussi que chez les femmes, il y a plus de cancer du côlon que de cancer du rectum alors que c'est l'inverse chez l'homme. Enfin, il y a des maladies particulières dont certaines héréditaires à risque élevé de cancer qui sont les maladies inflammatoires du côlon comme la maladie de Crohn ou la rectocolite ou une maladie génétique, la polypose familiale" explique le Dr Gautier. Le manque d'activité physique et de consommation de fibres jouent aussi un rôle.

Eau dans le poumon : comment soigner un œdème pulmonaire ?

L'ŒDÈME AIGU du poumon (œdème pulmonaire ou OAP), provoqué par une maladie cardiaque, est une urgence médicale. Quelles sont les causes ? Comment le soigner ?
Un œdème pulmonaire aigu se définit par la présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires. L'immense majorité des œdèmes pulmonaires sont d'origine cardiaque. Il s'agit d'une urgence médicale. Qu'est-ce qui provoque l'œdème pulmonaire ?

Quelle est la définition d'un œdème pulmonaire ?
Comme tous les œdèmes, l'œdème aigu du poumon, OAP ou œdème pulmonaire aigu, se caractérise par une accumulation anormale et brutale de liquide dans le poumon, plus exactement dans les alvéoles pulmonaires (petites poches où ont lieu les échanges gazeux avec le sang) "alors que normalement il n'y a pas de liquide dedans, simplement de l'air", avance d'emblée Dr Stéphane Boulé, cardiologue et membre de la Fédération Française de Cardiologie, qui ajoute : "Il s'agit d'une urgence médicale." Toutefois, un OAP n'est pas une maladie des poumons. "Il s'agit de la conséquence d'une maladie du cœur. Cela s'intègre dans ce que l'on appelle l'insuffisance cardiaque".

Qu'est-ce qui provoque un œdème pulmonaire ?
→ Un dysfonctionnement cardiaque. Un OAP peut arriver "du fait d'un dysfonctionnement du cœur qui n'assume plus efficacement son rôle de pompe pour différentes raisons", explique Stéphane Boulé. "Quelle que soit la cause, si le cœur ne pompe plus correctement le sang, celui a alors tendance à stagner en amont, dans les vaisseaux du poumon. Si la pression du sang dans ces vaisseaux devient trop importante, il va alors y avoir une fuite de liquide de ces vaisseaux vers les alvéoles du poumon."
→ Des lésions cardiaques. Si l'immense majorité des OAP sont d'origine cardiaque, certains proviennent d'une lésion et sont donc appelés OAP lésionnels. Ces derniers sont provoqués par un traumatisme causé par une rupture de la membrane située entre les vaisseaux et les alvéoles pulmonaires : on parle de SDRA (syndrome de détresse respiratoire aiguë). La présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires sera responsable d'une diminution de la qualité des échanges gazeux, entraînant des difficultés respiratoires importantes, suivant la rapidité de la constitution et l'importance de l'invasion liquidienne.
→ Une pneumopathie infectieuse ou toxique
→ Un traumatisme

Comment soigner un œdème du poumon ?
Le traitement de l'OAP inclut systématiquement un vasodilatateur (dérivés nitrés), médicament capable de dilater les vaisseaux, des injections de diurétiques en vue d'éliminer l'excès d'eau et un apport d'oxygène ("oxygénothérapie"). "L'OAP s'intègre bien souvent dans le cadre d'une insuffisance cardiaque chronique sous-jacente, qui est donc connue et doit bénéficier d'un traitement de fond optimal. C'est un point essentiel. Il faut traiter la cause, traiter la maladie cardiaque responsable pour éviter à tout prix la survenue d'un œdème pulmonaire", précise Stéphane Boulé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA / DAIRA DE BARIKA / COMMUNE DE BARIKA
COMMUNE DE BARIKA AVENUE 08 MAI 1945
NIF : 0 984 0542 50499 10

AVIS DE CORRECTION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des article 62 du décret présidentiel n°: 15-247 du la 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public

Le chef de daïra chargé de gérer les affaires administratives et financières de la commune.

informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale n°: 08/2025

تهيئة وتجهيزات الحضرية اخرى اخري

حصة 01 : تهيئة الطريق المزدوج من طريق مقرة باتجاه مسجد عمار بن ياسر
حصة 02 : تهيئة الشارع الرئيسي بورادي اسماعيل وجزء من الاخوة هيمة
حصة 03 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بالشارع الرئيسي طريق امدوكال مقابل المركز الجامعي بريكة
جصة 04 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بشارع عيساني عثمان و ماجاوره
حصة 05 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بالشارع الرئيسي هجال مسعود و شارع نويس محمد
حصة 06 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج معجوجالعمري
حصة 07 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج عزيل عبد الرحمان (ابتداء من محور الدوران باتجاه مستشفى محمد بوضياف
حصة 08 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج العقيد عميروش ابتداء من محور الدوران باتجاه المدينة
حصة 09 : تهيئة الطريق المؤدي الى الثانوية الجديدة بحي النصر بريكة

attribué provisoirement dans les quotidiens
L' Algérie Aujourd'hui du 05/10/2025 en français
ER-RAYA /06 DU 06/10/2025 en arabe
Corrige l'erreur veuillez vous référer à selon le tableau suivant :

رقم الحصة	اسم ولقب المقاول	العرض المالي (دج)	العرض المالي الصحيح دج	رقم التعريف الجبائي	مدة الإنجاز	عوامل الاختيار
حصة 01	 بدون تغيير					
حصة 02	قبري عبد الرزاق	38.103.800.00	39.768.134.00	164054201184183	05 اشهر	صاحب اقل عرض
حصة 03	 بدون تغيير					
حصة 04	بن قويدر رابح	43.441.115.00	43.128.955.80	168054200341114	05 اشهر	صاحب اقل عرض
حصة 05	 بدون تغيير					
حصة 06	 بدون تغيير					
حصة 07	 بدون تغيير					
حصة 08	 بدون تغيير					
حصة 09	 بدون تغيير					

Le Jeune Indépendant du 18/12/2025 / ANEP 2525010533

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION DES IMPOTS DE LA WILAYA DE M'SILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 161 DU décret Présidentiel N°247/15 Correspondant au : 16-09-2015 Portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, la Direction des impôts de la Wilaya de M'Sila informe tous les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre National ouvert pour l'acquisition d'équipement pour les services de la direction des Impôts

Equipement des Services de la Direction des Impôts de la Wilaya de M'sila.
Acquisition et Installation de Matériel et de mobilier de Bureau de Matériel Informatique de petit outillage et de consommables

parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe Likip le 28-10-2025 et le journal - **LE JEUNE INDEPENDANT** en langue française le 28/10/2025, et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (évaluation des offres) tenu le : 18/11/2025 au siège de la direction des impôts de la wilaya de M'sila attribué provisoirement comme suit :

الحصة	المورد	المبلغ بكل الرسوم	ملاحظات
Acquisition et Installation de Matériel et de mobilier de Bureau de Matériel Informatique de petit outillage et de consommables	ALI GHAFSI RIAD	12.892.460.00 دج	

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la direction des impôts hôtel des Finances M'sila à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux

Les soumissionnaires intéressé à fin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher à nos services dans un délai de 03 trois jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens

Le Jeune Indépendant du 18/12/2025 / ANEP 2516039293

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TLEMCEN
NIF de la DEP : 415 024 0000 13 272

« CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° /DEP/TLEMCEN/2025 1ere PHASE DOSSIER DE CANDIDATURE

La Direction Des Equipements Publics Lance Un Avis Au Concours National D'architecture Restreint En Vu De Confier La Mission De Maitrise D'œuvre Du Projet Suivant : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 3000/3800 LLV POS DJEBEL BOUDJMIL 01,
COMMUNE DE BENI MESTER, WILAYA DE TLEMCEN (CITE D'HABITAT INTEGRES 2026)
Les Bureaux d'études d'architectures intéressés par le présent avis au concours national d'architecture restreint peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAI LES DAHLIAS EL KIFFANE – TLEMCEN
Contenu et présentation du dossier de candidature : L'enveloppe ne doit contenir que les documents suivants :
· Une déclaration de candidature « remplie, signée et datée»
. Une déclaration de probité «remplie, signée cachetée et datée»
· Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :
1. **Capacités professionnelles :**
- Pour les bureaux d'études privés agréés, justifier:
. De l'agrément de l'année en cours;
. Et d'un protocole d'accord en cas de groupement ;et/ou statut en cas de société (SCP) ainsi que le dépôt des comptes sociaux (critère éliminatoire)
- Pour les bureaux d'études publics, justifier:
. Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
. Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009) ainsi que le dépôt des comptes sociaux (critère éliminatoire) pour personne morale
2. Capacité financière :
Avoir cumulé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen durant les trois dernière années (2022-2023-2024) : 2.000.000.00 DA
En prenant en compte les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024) visée par les services des impôts.
3. Capacités techniques :
a. Références professionnelles : Avoir assuré la maitrise d'œuvre d'un projet catégorie type B ou plus, ou 02 projets catégorie type A, et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/ projet d'équipement), ci-après :

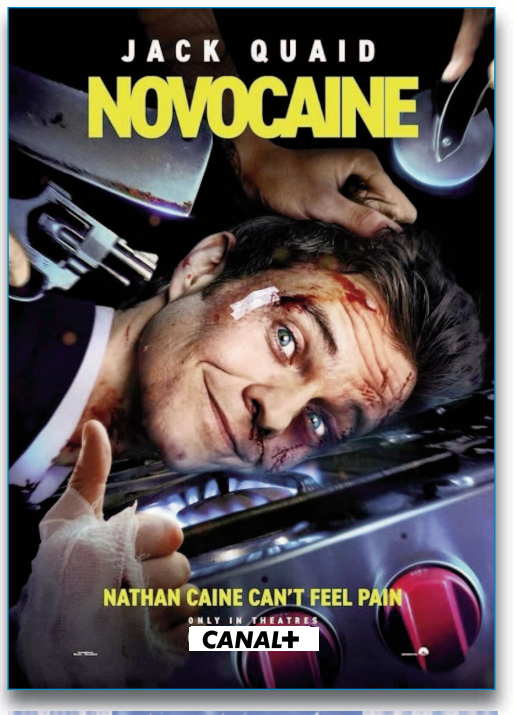
Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≤50 logements	Equipement de cat «A».
50 < Projet ≤ 150 logements	Equipement de cat «B».

NB: Les références professionnelles sont à justifier par des attestations ou des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par : Les maitres d'ouvrage public
Dans le cas de groupement, les attestations ou des attestations de bonne exécution doivent etre au nom du chef de fil,
• b. **Moyens humains :** Disposant d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :
• L'architecte agréé ou le mandataire dans le cas de groupement justifiant d'une expérience minimale de trois (03) ans.
• Ingénieur en GC justifiant d'une expérience minimale de deux (02) ans
L'expérience doit être justifiée par CASNOS, CNAS et fiche de carrière délivrée par la CNAS
L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, il ne sera pas sujet à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
Seule l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.
C. Moyens matériels : Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de Location valide le jour de l'ouverture (le dite lieu doit être conforme à l'adresse mentionnée dans le PV d'expertise.....etc.).
NB : Tous Les Documents Doivent Etre Valides Le Jour De L'ouverture Des Plis
Toute Offre Non Conforme Au Cahier Des Charges Sera Systématiquement Rejetée
L'enveloppe doit porter la mention :
* AVIS AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT: N°...../2025
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 3000/3800 LLV POS DJEBEL BOUDJMIL 01,
COMMUNE DE BENI MESTER, WILAYA DE TLEMCEN (CITE D'HABITAT INTEGRES 2026) 1ere PHASE - Le Dossier De Candidature-
« Pli à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au niveau de la :
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAI LES DAHLIAS EL KIFFANE – TLEMCEN
La durée de préparation des offres est fixée à SEPT (07) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, le dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30mn au siège de la Direction des Equipements Publics.
Les bureaux d'étude soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Equipements Publics sise à HAI DAHLIAS EL KIFFANE – TLEMCEN.

Le Jeune Indépendant du 18/12/2025 / ANEP 2531016448





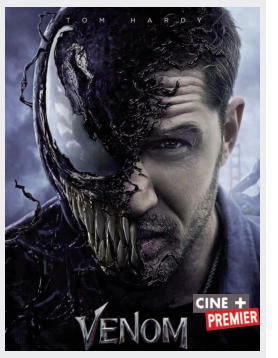






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série dramatique - France 2021 — TF1
Les disparus de la Forêt Noire

21h00 Divertissement - France - 2025 — France 2
Prodiges

21h00 Divertissement - Le meilleur pâtissier : — M6
qui sera plus fort que le grimoire de Mercotte ?

21h00 Film d'action - Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Novocaïne

20h50 Divertissement — W9
France 2025
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film de guerre — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2017
Dunkerque

21h05 Film d'aventures — 6ter
2004
Catwoman

21h00 Film fantastique - Etats-Unis - 2018 — CINE+ PREMIER
Venom

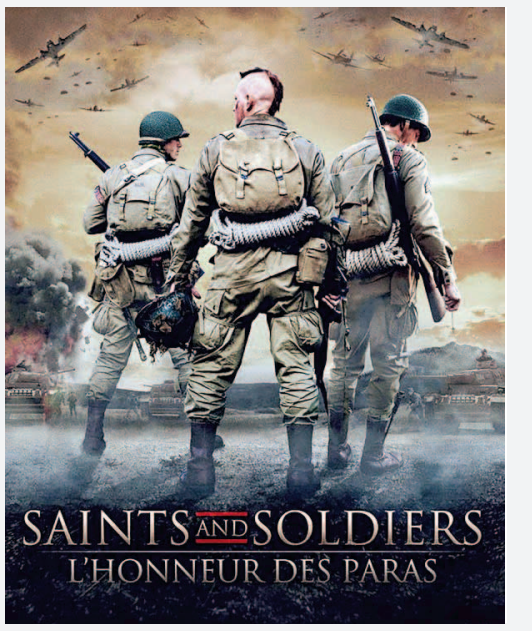
21h59 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Béziers / Vannes

21h00 Drame - Brésil 2024 — CINE+ CINEMA
Je suis toujours là

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2004
RRRrrrr ! ! !

21h25 Téléréalité — TMC
France - 2025
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - 2012)

Saints and Soldiers : l'honneur des paras

En août 1944, le 517ème régiment est parachuté en Provence. En atterrissant, les soldats américains qui composent l'unité sont séparés. Curtis, Rossi et Jones, trois d'entre eux, se trouvent rapidement et prennent la route ensemble. Ils font la connaissance de résistants français durement éprouvés par l'armée allemande et qui leur demandent de l'aide. Ils aperçoivent également quelques véhicules blindés allemands.

22h20

Film d'action (Etats-Unis - Kenya - 2021)

Espèces menacées

Jack Halsey (Jerry O'Connell) et sa famille s'envolent pour un safari au Kenya, espérant tisser des liens et vivre une aventure inoubliable. Accompagné de son épouse Lauren (Rebecca Romijn), de leur fils Noah (Michael Johnston), de leur fille Zoe (Isabel Bassett) et de Billy (Chris Fisher), le petit ami de Zoe, Jack est déterminé à profiter de cette escapade en pleine nature. Cependant, les tensions sous-jacentes au sein de la famille deviennent rapidement palpables. Leur rêve d'évasion tourne au cauchemar lorsqu'ils s'aventurent sans guide dans une réserve sauvage.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:56	12:26	14:57	17:15	18:45
CONSTANTINE	05:59	12:30	15:03	17:21	18:51
ALGER	06:13	12:44	15:18	17:36	19:05
OUARGLA	05:59	12:35	15:19	17:37	19:02
CHLEF	06:20	12:51	15:25	17:42	19:12
MOSTAGANEM	06:25	12:56	15:30	17:48	19:17
ORAN	06:28	12:59	15:34	17:52	19:21

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8370 — JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	9°
Oran	17°	10°
Constantine	18°	5°
Ouargla	16°	12°

RESSERREMENT DU DISPOSITIF DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Les révélations de Sayoud

Le durcissement inattendu des règles relatives à l'allocation touristique de 750 euros par la Banque d'Algérie a suscité de nombreuses interrogations. Pour clarifier la situation, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a révélé la face cachée de pratiques frauduleuses de certaines agences de voyage qui n'ont pas hésité à exploiter des chômeurs pour détourner les devises.



Des chômeurs exploités pour détourner les devises.

Le ministre a fait savoir que près de 100 000 chômeurs ont été utilisés à des fins «frauduleuses», dans le but de bénéficier indûment de cette allocation. «Nous avons mené de nombreuses opérations de contrôle pour vérifier son utilisation», a souligné le ministre, ajoutant que les chiffres étaient «alarmants». Il a également précisé que les autorités ont arrêté plusieurs bus loués par les agences de voyage qui n'avaient en leur possession aucune autorisation officielle pour franchir les frontières vers la Tunisie.

Dans le même registre, Sayoud a avancé que ni l'Algérie ni la Tunisie n'ont tiré bénéfice de cet agent détourné. Selon le ministre, les méthodes frauduleuses consistaient à transporter légalement les voyageurs vers la Tunisie, à tamponner leurs passeports, puis à les réintroduire en Algérie après quelques jours par des passages non surveillés aux frontières.

Et de relever : «Entre novembre et décembre, 5 000 bus ont été enregistrés entrant en Tunisie, alors que cette période n'est pas habituellement propice aux voyages pour les Algériens, ce qui a également été constaté par les autorités tunisiennes». Sayoud a, aussi, tenu à affirmer que les deux pays ont abordé ce sujet la semaine dernière à l'occasion des travaux de la grande commission mixte de coopération algéro-tunisienne.

Par ailleurs, Saïd Sayoud, a fait savoir que les décisions prises par la Banque d'Algérie concernant le durcissement des conditions d'octroi de l'allocation touristique seront encore renforcées afin «d'éviter que cette allocation soit détournée à d'autres fins».

Parmi ces mesures, a-t-il expliqué, il sera «nécessaire» que le bénéficiaire dispose d'une «carte bancaire», ce qui permettra de «suivre le versement de cette allocation».

À titre de rappel, la Banque d'Algérie a annoncé avant-hier un resserrement des règles d'accès au droit de change, appelé aussi allocation touristique. Dorénavant, les bénéficiaires devront justifier de capacités financières suffisantes, posséder un compte bancaire auprès de la banque domiciliataire et effectuer les paiements en devises uniquement par des moyens scripturaux, selon une note rendue publique, ce mardi, par la tutelle. Selon la même source, les séjours à l'étranger de moins de sept jours entraîneront la restitution du montant perçu, avec des sanctions pouvant aller jusqu'à cinq ans de suspension du droit de change.

Khalil A.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets relatifs à plusieurs secteurs

LE PREMIER ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des projets relatifs à la concrétisation de la transformation numérique, ainsi que d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées.

Ce texte met en place le mode opératoire pour l'optimisation et la valorisation des équipements publics se trouvant dans les périmètres des nouvelles villes afin d'assurer leur pleine fonctionnalité qui se répercutera sur l'amélioration des prestations de services fournies aux citoyens au niveau de ces villes nouvelles.

Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi l'examen des projets inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives à la concrétisation de la transformation numérique.

A ce titre, le Gouvernement a passé en revue quatre communications portant, respectivement, sur l'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels, le projet de réalisation du 2ème data center national, en cours de finalisation, mais déjà mis en service le 26 septembre dernier, le projet du portail national des services numériques +Dzair digital services+, qui constitue un véritable tremplin vers une administration moderne, plus accessible et plus efficace, avec un accès web et mobile unifié et sécurisé aux services publics, répondant aux exigences internationales et la mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération qui constituent le premier cloud national en Algérie, destiné à sécuriser et moderniser les services publics et économiques, en hébergeant les données souveraines et en accélérant la transformation numérique».

S. Ould Brahim

EN MARGE DU FORUM DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS

Chaib rencontre à Riyad des membres de la communauté algérienne

LE SECRÉTAIRE d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a rencontré, hier, des membres de la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie Saoudite, et ce, à l'occasion de sa visite à Riyadh pour prendre part au 11e Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), tenu les 14 et 15 décembre courant, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre s'inscrit «dans le cadre de la consécration de la tradition d'écoute et de concertation avec les membres de la communauté nationale à l'étranger, instaurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour s'enquérir de leurs conditions, prendre connaissance de leur situation et être à l'écoute de leurs préoccupations», précise-t-on de même source. Elle vient «parachever l'activité organisée en mars dernier avec les membres de la communauté établie dans la circonscription consulaire de Djeddah». «Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une atmosphère fraternelle et conviviale et qui a été favorablement accueillie par l'assistance, a permis un échange direct et un dialogue interactif avec les membres de la communauté présents, autour de leurs préoccupations et propositions», ajoute le communiqué. Dans son allocution à cette occasion, le secrétaire d'Etat a mis en avant «l'image honorable que reflète la communauté nationale établie dans ce pays frère, lié à l'Algérie par des relations historiques et fraternelles privilégiées, saluant le rôle de la communauté dans l'établissement de passerelles de communication entre les deux pays et la consolidation de ces liens». Il a souligné également «l'importance que les hautes autorités du pays accordent à la protection et à la prise en charge de la communauté nationale établie à l'étranger». M. Chaib a «informé les membres de la communauté algérienne établie au Royaume des efforts soutenus déployés par le ministère pour développer les services consulaires et poursuivre le renforcement de la transformation numérique, et passé en revue les initiatives lancées dans plusieurs domaines, ainsi que le cadre de coordination avec les différentes institutions de l'Etat, de manière à garantir une réponse concrète aux besoins de nos concitoyens à l'étranger et à consolider leur attachement à la mère patrie». Le secrétaire d'Etat a écouté «avec intérêt les différentes interrogations de la communauté, soulignant l'engagement de l'Etat à les examiner dans le cadre des efforts continus au service des Algériens établis à l'étranger», conclut le communiqué.

Hamid B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Arrestation de dix éléments de soutien par l'ANP

LES UNITÉS de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté 10 éléments de soutien des groupes terroristes et déjouer des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc en une semaine. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale rendant public le bilan opérationnel de l'ANP. Durant la période allant du 10 au 16 décembre, le ministère de la Défense nationale a révélé les résultats opérationnels de l'Armée nationale populaire faisant savoir que dix éléments de soutien aux groupes terroristes ont été mis hors d'état de nuire lors d'opérations distinctes sur le territoire national, et ce, en coordination avec divers services de sécurité. Durant la même période, les détachements de l'ANP ont arrêté 38 trafiquants de drogue et déjoué des tentatives de contrebande de 492 kilogrammes de kif traité en provenance des frontières de l'ouest. Ils ont également saisi plus d'un million de comprimés psychotropes, soit 1 016 772 comprimés hallucinogènes, est-il indiqué de même source. Les unités de l'Armée nationale populaire ont également arrêté 306 personnes et saisi 53 véhicules, 336 générateurs, 173 marteaux-piqueurs et 3 détecteurs de métaux. De plus, elles ont confisqué des quantités de minerai d'or brut et de pierres, ainsi que du matériel utilisé dans des opérations d'extraction d'or illégales.*Treize autres personnes ont également été arrêtées, et deux fusils Kalachnikov, un pistolet automatique, neuf fusils de chasse et 62 245 litres de carburant ont été saisis. Par ailleurs, 48 quintaux de tabac et 19 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été confisqués lors d'opérations distinctes. De leur côté, les garde-côtes ont déjoué des tentatives d'immigration clandestine le long de nos côtes et secouru 246 personnes à bord d'embarcations de fortune. Parallèlement, 313 immigrants clandestins de diverses nationalités ont été appréhendés à travers le pays.

M. B.